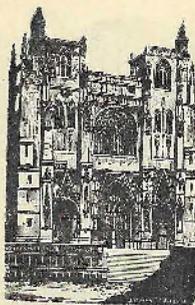


*BULLETIN*  
DE LA  
*SOCIÉTÉ*  
DES  
*AMIS DE VIENNE*

N<sup>os</sup> 15 et 16 — Années 1919-1920



HENRI MARTIN, IMPRIMEUR-ÉDITEUR

12 et 12 bis, Place du Palais

1921

COLLEGE

SOCIETY

OF THE

UNIVERSITY



THE UNIVERSITY OF CHICAGO

CHICAGO, ILL.

1911

BULLETIN  
DE LA  
SOCIÉTÉ DES AMIS DE VIENNE

---



# BULLETIN

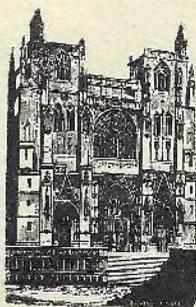
DE LA

SOCIÉTÉ

DES

# AMIS DE VIENNE

N<sup>os</sup> 15 et 16 — Années 1919-1920



HENRI MATIN, IMPRIMEUR-EDITEUR

12 et 12 bis, Place du Palais

—  
1921



ANNEE 1919

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

---

L'Assemblée Générale de la *Société des Amis de Vienne* s'est tenue le 14 mars 1920 dans la Salle des Fêtes de la rue des Cloîtres, sous la présidence de M. Maurice Faure, président.

Le procès-verbal de la précédente Assemblée est adopté.

M. le Président donne lecture des lettres d'excuse de Membres qui ne peuvent pas assister à la réunion.

M. Jean Gleyzolle, trésorier, présente ensuite son compte-rendu sur la situation financière de la Société.

### RAPPORT DU TRESORIER

Mesdames, Messieurs,

A la suite de la nomination de M. Pierre Brécon aux fonctions de Secrétaire Général, votre conseil m'a fait l'honneur de me confier le rôle de trésorier.

Je vous remercie de la confiance que vous voulez bien m'accorder et je m'efforcerais de remplir ma nouvelle tâche de mon mieux.

Dois-je dire que dès le début, elle me semble considérablement simplifiée par le concours de bonnes volontés si nombreuses dans notre conseil et dans l'élan donné depuis quelques temps à la vitalité de notre caisse.

Dans le courant de l'année 1919, il y a en effet à remarquer l'inscription de 13 membres perpétuels qui ont racheté leur cotisation moyennant le versement une fois opéré de 200 francs. C'est là un mouvement très intéressant et que nous ne saurions trop noter et encourager pour l'Avenir.

Il est bien certain en effet qu'au moment où nous serons arrivés à nous constituer un véritable capital, notre action sera plus utile et plus efficace.

Voici comment se présentent nos comptes de Trésorerie :

**REGETTES**

1° Avoir au 1 <sup>er</sup> Janvier 1919 .....	808 10
2° Cotisations .....	2.165 40
3° Inscriptions de Membres perpétuels .....	3.900 »
4° Subvention du Touring Club de France .....	200 »
5° Revenus des titres et fonds .....	1.228 85
	<hr/>
	8.295 85

**DEPENSES**

1° Frais de correspondance .....	20 »
2° Facture d'imprimeur .....	38 40
3° Bons de la Défense Nationale .....	7.125 »
4° Subvention à la Fédération des Syndicats d'Initiative de la Vallée du Rhône .....	227 25
5° Garde de titres .....	6 20
	<hr/>
	7.416 85

*RÉSUMÉ :*

Rccettes .....	8.295 85
Dépenses .....	7.416 85
	<hr/>
Reste net à votre Avoir .....	878 50

*Situation au 31 Décembre 1919*

Espèces en Banque .....	878 50
Mille francs de rente française 5 % .....	17.640 »
452 francs de rente française 4% 1918 .....	8.113 49
Bons de la Défense Nationale .....	9.000 »
1/4 Ville de Paris 1905 .....	79 25
1 obligation Chemins de fer du Midi 2 1/2 .....	294 »
Un bon Association de la Presse .....	mémoire
	<hr/>
TOTAL .....	36.005 15

Il y a lieu de déduire les fonds provenant de la Souscription de Saint-Maurice que nous avons en dépôt et qui s'élèvent à la somme de .....

RESTE .....	17.209 65
	<hr/>
	18.795 50

Nous demandons à l'Assemblée de vouloir bien donner à nos comptes son approbation.

L'Assemblée approuve ensuite, à l'unanimité, les comptes présentés.

M. Maurice Faure, président, expose la situation morale de la Société.

### ALLOCATION DU PRÉSIDENT

Les indications que vient de vous donner M. le Trésorier vous montrent que le budget de la Société se trouve dans une très bonne situation. Les dépenses cependant ne lui ont pas manqué, mais je puis ajouter aussitôt que les recettes sont survenues au moment même où elles étaient le plus utiles. Aussi n'avons-nous pas hésité à faire au cours de ce dernier mois un certain nombre de dépenses importantes qui ont dépassé 1.000 francs et pour lesquelles il est nécessaire que nous ayons maintenant votre approbation. Ces dépenses sont relatives à l'église St-André-le-Bas. Elles ont toutes trait à une œuvre qui tient au cœur des vrais amis de cette église et par conséquent aussi à tous les Amis de Vienne et à celui de l'architecte des Monuments Historiques, M. Formigé.

Il n'est personne en effet qui veuille s'opposer à ce qu'il soit remédié aux difficultés d'accès qui sont celles de l'église.

Au cours de ces dernières années, les alentours de St-André-le-Bas se sont beaucoup améliorés. La petite place qui est au chevet, et sur laquelle s'ouvre maintenant en terrasse une cour d'école primaire, a longtemps été garnie de maisons, et ceux qui n'ont pas sur ce point des souvenirs précis, parce que leur jeune âge l'interdit, pourront se porter à la lithographie de Rey, dans l'ouvrage de Rey et Vietty, ou encore pourront s'adresser à M. Teste du Bailler, notaire, qui leur montrera dans son cabinet une aquarelle d'un de nos compatriotes, le Docteur Charvet, représentant l'ancien état du chevet de St-André-le-Bas. L'édifice se présente aujourd'hui en lumière et quand les habitants des maisons voisines auront perdu l'habitude, qui est la leur, de déposer au pied du mur de l'abside toute leurs équevilles, l'église aura de ce côté-là un aspect digne d'elle ; et aussi quand les efforts combinés de la Mairie, des Amis de Vienne et de l'architecte des Monuments historiques auront fait déplacer le petit édicule qui se trouve trop près de la tour. Mais les bas-côtés de St-André-le-Bas et la façade restent toujours en état défectueux ; c'est à cela que nous nous sommes efforcés de remédier dans le cours de ces derniers mois, et nous avons voulu commencer un dégagement, que nous ne pourrons peut-être pas terminer complètement, mais que nous aurons au moins l'honneur d'avoir mis en train.

*En ce qui concerne la façade sur la place du Jeu-de-Paume, vous savez qu'à côté de la Chambre de Commerce monte le long de l'église un petit escalier. Cet escalier a l'honneur de servir pour les cérémonies des grands mariages. Sur la droite de cet es-*

calier se trouve un hangar écroulé dont nous avons fait l'acquisition et cela nous a coûté 3.000 frs., mais il convient de dire d'une part, qu'avec ce hangar sont compris les sous-sols de l'église ; et d'autre part que nous avons reçu immédiatement cette somme et même celle qui était nécessaire pour payer les frais d'acte sur laquelle nous aurons même un bénéfice : les notaires qui ont reçu l'acte, aussi bien pour le compte des propriétaires que pour celui de la Société des Amis de Vienne, ayant montré le plus complet désintéressement. C'est une première dépense que nous vous demandons d'approuver et il ne nous semble pas possible que vous puissiez trouver que vos fonds ont été mal gérés.

A côté de ce hangar, et en plein devant la plus grande largeur de la façade, se trouve un plus vaste bâtiment appartenant à la Ville de Vienne, et où se remisait jadis une pompe, et où avaient été projetés des Bains-Douches. Comme cette installation doit se faire ailleurs nous espérons que la Ville ne fera point de difficultés pour nous céder ce local qui serait mis à terre dans des conditions telles que seraient améliorés à la fois la place du Jeu-de-Paume et le devant de l'édifice. A l'autre bout est un petit bâtiment très étroit dont la disparition est, elle aussi, indispensable. Il est affecté à usage d'écurie. Une fois sa mise à terre effectuée, l'espace s'étendra libre devant l'édifice.

La promesse de vente pour cette écurie a été signée pour la somme de 2.000 francs. Nous vous demandons d'approuver l'acte que nous avons ainsi passé.

Enfin si nous montons la petite rue St-André-le-Bas et pénétrons dans l'église par ce qui est son entrée habituelle, après avoir franchi les 3 marches, nous avons sur notre gauche une maison en briques, étroite, très peu haute, dans laquelle vient s'encastrier le contrefort d'un arc-boutant de l'église. Si cette petite maison pouvait être mise à terre, la cour de l'église gagnerait en ampleur. Il était bien souhaitable que puisse se réaliser cette acquisition, et c'est à cela que s'est employé Monsieur le Curé de St-André-le-Bas, avec une activité et une confiance dans les laïcs que nous sommes, qui, pour lui être habituelle, n'en est pas moins digne de remarque.

L'acte de vente a été passé lundi dernier pour 1.250 francs. Nous vous demandons d'approuver cette nouvelle dépense. Et là encore nous devons ajouter que la Société des Amis de Vienne ne fera pas de trou important à son budget, puisque la somme nécessaire à cette acquisition lui a été entièrement remise par des sociétaires qui ont tenu à racheter leur cotisation et à devenir membre perpétuel à 300 francs. Si vous pensez que notre opération a été bonne, nous vous demandons de vouloir bien l'approuver.

La Motion est approuvée à l'unanimité.

L'attrait de la réunion de ce soir réside surtout dans la conférence qui vous sera donnée.

Aussi l'exposé de la situation morale de la Société sera-t-il réduit à l'indispensable.

Nous vous présenterons deux observations :

- Notre salle de réunion ;
- Notre bulletin pour 1919.

Lorsqu'il s'est agi de la réunion d'aujourd'hui, nous nous sommes trouvés en présence de difficultés que nous connaissions chaque année. Il serait extrêmement souhaitable que notre Société put se réunir à un endroit fixé, dans lequel nous aurions l'impression de nous sentir chez nous. Or si la salle où nous nous trouvons aujourd'hui nous a paru très propre à nous donner cette impression, elle a de plus différents avantages et notamment celui d'être au centre de la Ville et de ne pas présenter les quelques difficultés d'accès qui caractérisent d'autres salles, mieux aménagées peut-être. Le fait que des militaires ont été cantonnés dans cette salle au début de la guerre avait amené la disparition de l'éclairage électrique et de bien d'autres choses encore. Il fallait donc, si nous voulions y donner des projections photographiques, faire procéder à une nouvelle installation. Après entente avec l'Association qui en est la locataire principale, il a été convenu que cette installation serait faite à notre charge, mais que la location de la salle nous serait dès lors consentie à un prix très réduit. Après en avoir délibéré au Comité, nous avons décidé le réaménagement de la lumière, et la générosité de deux membres de notre Conseil d'Administration, qui ont mis à notre disposition une partie de leur matériel et leurs employés, nous a permis de diminuer les dépenses nécessitées par cette installation.

En ce qui concerne le Bulletin : Depuis déjà 2 ou 3 ans, nous n'avons pu fournir à nos Sociétaires le bulletin annuel que nous avons l'habitude d'envoyer. Celui de l'année 1919 est à l'heure actuelle sous presse, grâce à l'aide qu'ont bien voulu donner quelques membres du Conseil d'Administration.

Pour nous excuser de ce que nos Sociétaires n'ont pu recevoir cette publication, il serait très facile de dire que c'est la faute des autres ; nous pourrions même vous indiquer que le manque de courant électrique de ces tout derniers jours a lui aussi retardé le travail ; il est encore beaucoup plus simple et plus conforme à la vérité que le Président s'accuse de n'avoir pas pu mener à bien la terminaison de ce travail.

### **CONFERENCE de M. l'Abbé MICHAUD**

Voilà les quelques observations qu'il était nécessaire de faire aujourd'hui. Il ne nous a pas paru bon de donner à l'assemblée générale l'ampleur qu'elle avait en ces dernières années et qui avait été la sienne l'année dernière. Nous ne voulons pas retarder plus longtemps le plaisir que vous aurez à entendre Monsieur l'Abbé Michaud.

Il convient donc, en terminant l'assemblée générale de ce soir, de lui dire à la fois notre joie et l'attention avec laquelle nous l'écouterons.

Nous nous souvenons tous, en effet, de la soudaineté de l'offensive qui, au 15 septembre 1918, amena si promptement l'effondrement du front bulgare et la terminaison de la guerre, à un moment où l'on n'osait pas le moins du monde espérer qu'un succès soit obtenu en Orient. — Nous ne savions rien. Les permissionnaires étaient rares et ne pouvaient rien nous dire, et les propos des cuisiniers, qui avaient colporté au cours de la guerre tant d'offensives merveilleuses et définitives, n'arrivaient jusqu'à nous.

Cette fois-ci le résultat fut complet, et en quelques jours, pour la première fois, la capitulation de l'ennemi était signée par un général français victorieux, à la tête des armées alliées.

Nous n'avons vu que le succès qui fut rapidement acquis.

Mais une longue préparation avait été nécessaire ; il avait fallu mettre d'accord les militaires entr'eux, et aussi... les civils ; quand Paris était décidé, Rome ne voulait pas encore, et Londres réfléchissait. Des mois passèrent ainsi.

Il fallut une persistante ténacité de la part de ceux qui voulaient l'attaque, et le succès obtenu en peu de temps demanda un dur effort. Le coup de génie qui creva le front adverse ne fut d'abord qu'une longue patience.

Cela nous ne l'avons pas vu.

En outre, les succès réitérés et le triomphe final sur le front d'Occident ont laissé dans l'ombre ce qui s'est fait loin de nous.

Depuis quelques mois, l'attention s'y reporte. Des revues ont tenu à mettre le grand public au courant de ce qui s'était fait... là-bas. Mais elles le disent.... d'ici. Et ceux qui écrivent n'ont pas toujours agi... et vu. Et encore, il nous faudrait lire la Revue des Deux Mondes, les articles de Constantin Photiadès dans la Revue de Paris.

Ce soir, nous n'aurons que la joie d'écouter et de voir. Et celui qui nous parlera pourra nous dire : J'y étais », et il aura vu à la fois de près et de haut. Les éloquentes citations dont a été l'objet le lieutenant Michaud disent assez quel privilège nous avons de l'entendre ce soir faire revivre sous nos yeux ces heures poignantes.

Après la très intéressante conférence de M. l'abbé Michaud, M. Faure remercie chaudement l'orateur qui a su communiquer à son auditoire le frisson des Combats qui ont précédé notre victoire.

L'ordre du jour appelle les élections de Membres du Conseil.

### ELECTION DE CINQ ADMINISTRATEURS

Cinq Membres du Conseil d'Administration étaient soumis au renouvellement annuel ; MM. Brousse, docteur

l'récon, vice-présidents, C. Girard, P. Michalon et A. Silvestre.

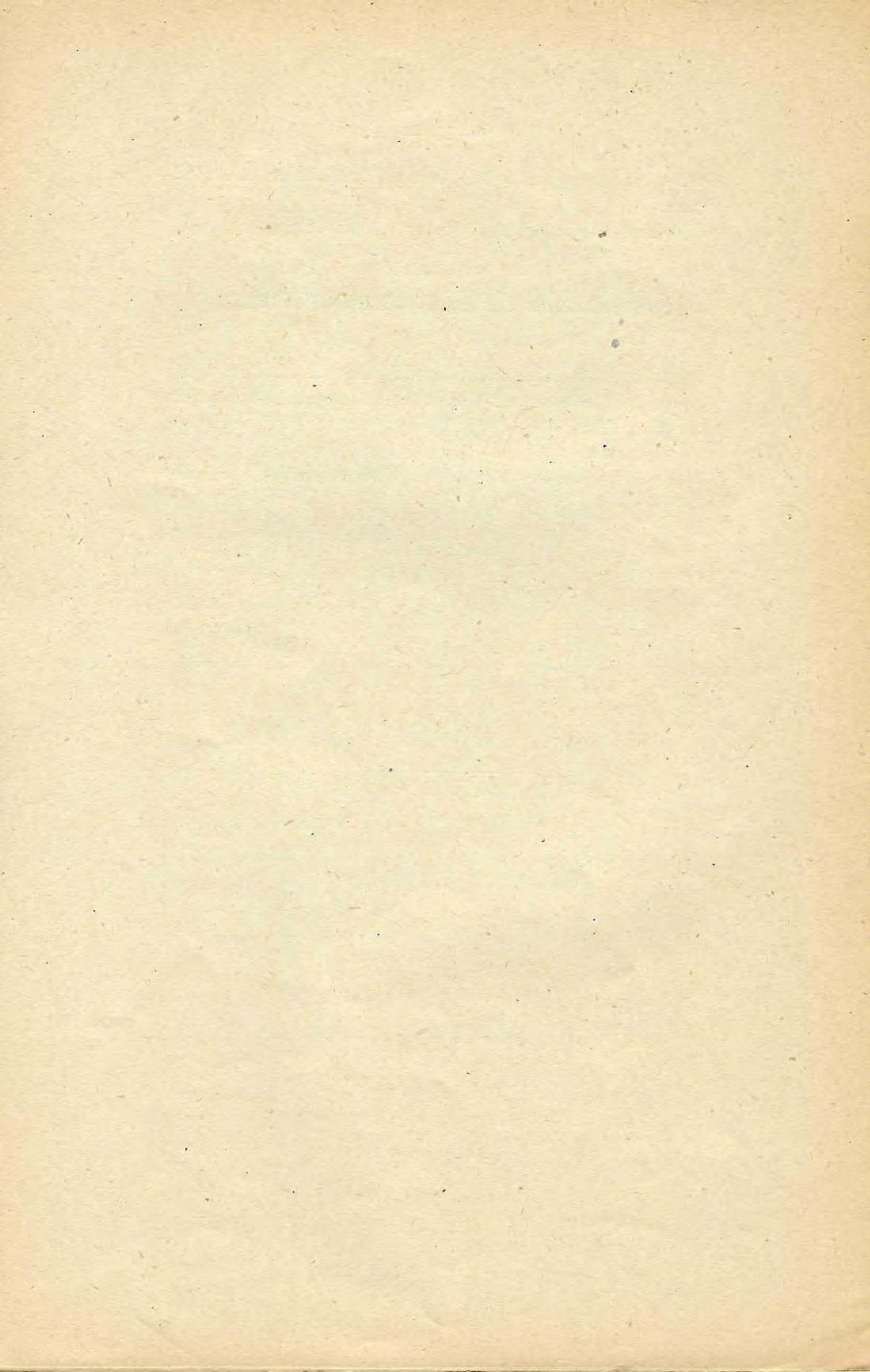
Les cinq administrateurs sortants sont réélus .

### **RATIFICATION DE DEUX ADMINISTRATEURS**

Le Conseil d'Administration, en vertu de l'article 5 des Statuts avait désigné en remplacement de MM. Bouvier et et Ronjat, MM. Jean Gleyzolle, banquier, et Paul Michalon, manufacturier.

Cette désignation a été ratifiée par l'Assemblée Générale.

---



ANNEE 1920

## ASSEMBLEE GENERALE

L'Assemblée Générale de la *Société des Amis de Vienne* s'est tenue le 13 mars 1921, dans la Salle des Fêtes de la rue des Cloîtres.

Le procès-verbal de la précédente Assemblée est adopté.

M. le Président donne lecture de lettres d'excuses de Membres qui ne peuvent assister à la réunion.

M. Jean Gleyzolle, trésorier, présente ensuite son compte-rendu sur la situation financière de la Société.

### RAPPORT DU TRESORIER

Mesdames, Messieurs,

Ma première année de trésorier ne m'a pas paru bien pénible, car j'ai trouvé une aide constante auprès de tous ces Messieurs du Conseil d'Administration et en particulier auprès de notre président et de son dévoué secrétaire général.

Du reste, je dois vous le dire de suite, notre situation financière est bonne. — En constatant l'activité de notre Société et les résultats obtenus grâce à ses efforts, nombreux sont ceux qui d'eux-mêmes s'offrent à en faire partie. Aussi nous avons vu le nombre de nos membres augmenté sensiblement.

Nous avons présenté cette année 242 quittances dont 224 ont été payées. De plus 12 souscripteurs ont racheté leurs cotisations, ce qui porte à 29 le nombre de sociétaires à titre perpétuel.

Nos débours ont été importants en 1920 :

Sur les fonds de souscription de St-Maurice, dont nous avions la garde, nous avons versé 14.800 francs à l'Etat, somme représentant notre participation pour la restauration des vitraux.

Sur les ressources personnelles de la Société, nous avons acheté l'immeuble Thomas, près de l'église St-André-le-Bas, comme vous en aviez donné l'autorisation à la dernière assemblée générale. Nous l'avons payé 3.000 francs. Les frais d'actes nous ont été gracieusement offerts par les notaires qui s'en sont occupé.

Pour faire face à toutes ces dépenses, nous avons été obligés de réaliser quelques titres de notre portefeuille comme vous allez le voir.

Comme recettes exceptionnelles nous avons à enregistrer un don de mille francs de la fabrique de St-Maurice destiné spécialement aux travaux à exécuter à la cathédrale.

Voici du reste comment se présentent nos comptes au 31 décembre 1920, comptes pour lesquels nous vous demandons votre approbation.

Voici d'abord le mouvement de notre compte :

### RECETTES

Solde espèces en Banque au 1 <sup>er</sup> janvier 1920 .....	878 50
Encaissement de 12 souscripteurs à titre perpétuel à 300 fr. ....	3.600 »
Intérêts des Bons de la D. N. ....	75 »
Cotisations <i>net</i> .....	2.145 25
Intérêts des valeurs .....	1.684 »
Intérêts du compte courant .....	69 46
Don de la Fabrique de Saint-Maurice .....	1.000 »
Vente de 500 fr. de rente française 5% 1916 .....	8.501 20
Bons de la D. N. escomptés .....	2.956 23
	<hr/>
TOTAL .....	20.910 26
	<hr/>

### DEPENSES

Facture Sadag (gravure) .....	109 50
Achat immeuble Thomas .....	3.000 »
Facture photographie .....	51 95
Frais de la Conférence .....	52 »
Facture Electricien (installation de la salle) .....	166 10
Facture fumiste (chauffage de la salle) .....	10 »
Location de la salle .....	35 »
Solde souscription à 300 fr. de rente française 5% amorfissable .....	188 21
Garde de titres .....	14 80
Cotisation Fédération des Syndicats d'Initiative de la Vallée du Rhône .....	250 »
Honoraires architecte .....	170 »
Subvention à l'Etat pour la restauration des vitraux de Saint-Maurice .....	14.300 »
Timbres poste .....	65 »
Timbres quittance divers .....	3 50
	<hr/>
En résumé, les Recettes s'élevaient à .....	20.910 26
Les Dépenses à .....	18.416 16
	<hr/>
Reste à notre avoir comme espèces en Banque au 31 décembre 1920 .....	2.494 10

*Situation générale au 31 Décembre 1920*

Espèces en Banque disponible .....	2.494 10
500 fr. de rente française 5% 1915-16 à 85 fr. 20 .....	8.520 »
452 fr. de rente française 4% 1918 à 69 fr. 25 .....	7.825 »
1/4 obligation Ville de Paris 1905 .....	80 »
1 Communale 1906 .....	300 »
1 obligation Midi 2 1/2 % .....	268 »
300 fr. de rente française 5% 1920 amortissable à 97 fr. 75 .....	5.865 »
	<hr/>
TOTAL .....	25.352 35
sur lesquels il faut prélever le restant des fonds provenant de la souscription de St-Maurice .....	4.209 65
	<hr/>
Reste donc à l'actif de Société net .....	21.142 70

L'Assemblée approuve ensuite, à l'unanimité, les comptes présentés.

M. Maurice Faure, président, expose la situation morale de la Société.

### ALLOCUTION DU PRESIDENT

La situation financière indique la marche satisfaisante de la Société. Vous pouvez voir que nous faisons des affaires. Le mouvement de nos fonds est important. Il l'est surtout si nous comparons avec les précédentes années : nous atteignons 18.400 frs. et plus de dépenses ; jadis nous dépassions d'assez peu deux mille francs.

Aujourd'hui, il nous reste à la fin de l'exercice en avoir une somme qui dépasse le chiffre habituel de nos dépenses. Cela indique quelle a été notre activité.

En outre le nombre de nos sociétaires s'est augmenté. Nos ressources deviennent ainsi plus grandes.

Surtout, le mouvement commencé jadis qui avait fait racheter leur cotisation à quelques uns de nos sociétaires s'est continué ; nous nous sommes accrûs en 1920 de 12 nouveaux membres perpétuels à 300 francs, — si bien que nous en avons ainsi au total 29. Ce nombre pourrait être supérieur. De même que le minimum de la cotisation pourrait être plus élevé. Beaucoup de nos sociétaires sont encore au tarif du temps de la vie... à bon marché, et nous donnent 5 francs par an.

Nous n'avons pas voulu leur enlever le bénéfice que leur procurait une adhésion ancienne et un fidèle attachement, et ce sont des sociétaires auxquels nous demeurons reconnaissants ; — mais, parmi eux, il y en a, c'est hors de doute, qui pourraient sans s'en apercevoir, monter au tarif de la vie chère, et payer dix francs par an avec une pareille bonne grâce.

Nous sommes tentés parfois de les mettre d'office au nouveau tarif ; nous avons, après réflexion, préféré éprouver sur chacun d'entr'eux, la mesure de nos moyens persuasifs et obtenir qu'ils doublent la mise de plein gré.

Nous pensons que peu à peu nous arriverons à ce résultat. Que ceux qui ont subi déjà nos assauts se laissent abattre, et que les autres ne s'étonnent point s'ils nous voient quelque jour arriver à eux avec cette intention.

Il nous faut en effet beaucoup d'argent.

Notre société prend chaque jour une importance digne de l'objet de ses efforts.

Si elle a une importance morale qui doit aller d'ailleurs en s'accroissant, c'est au nombre et à la qualité de ses membres qu'il faut, sans étonnement, l'attribuer.

Mais il est indispensable qu'elle ait en outre cette force que donne une caisse remplie et productive.

Il faut que son appoint matériel puisse en temps opportun décider d'une mesure utile à notre ville et qui, sans cela, ne s'effectuerait pas.

La force morale, vous la donnez par votre adhésion et par votre cohésion ; c'est déjà beaucoup pour votre comité de sentir avec lui l'approbation affectueuse, et pourquoi ne pas dire le mot, l'approbation reconnaissante, quand il y a lieu, des sociétaires.

Mais, chers Sociétaires, que pourrions-nous faire si vous ne nous donniez pas de vos richesses matérielles ? Quelle tristesse découragée serait la nôtre, si, devant tant de travaux indispensables, nous devions rester inactifs !

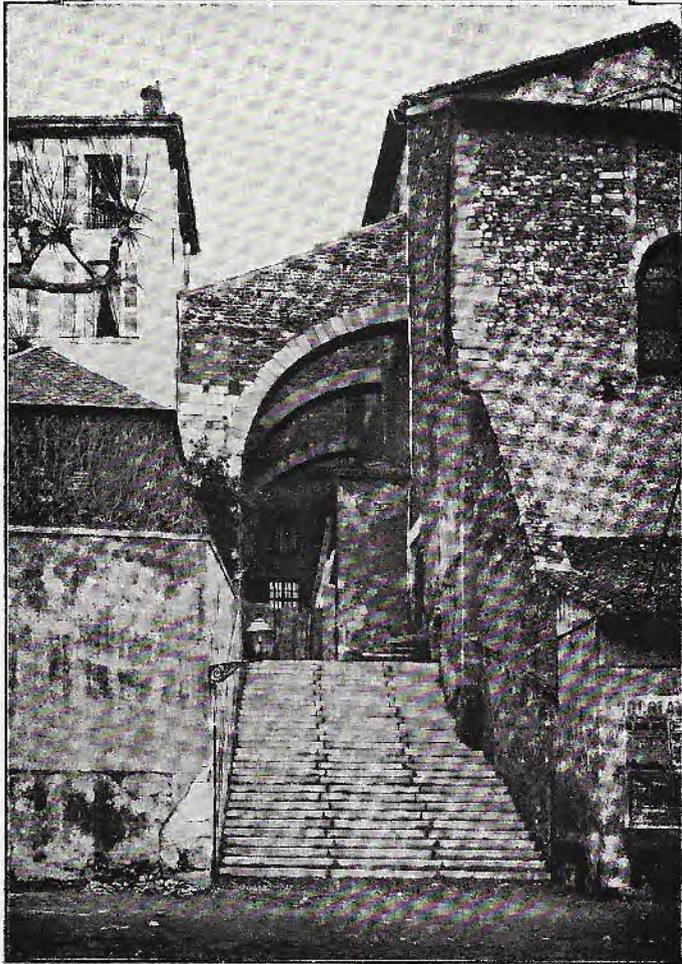
Et si notre caisse était insuffisamment garnie, nous ne pourrions pas continuer l'œuvre fortement mise en train. Car c'est là que serait le malheur.

Il ne s'agit plus aujourd'hui de faire des projets ; pendant une quinzaine d'années, notre Conseil en a fait, de toutes natures, de tous côtés. Il les a faits, avec une peine et des difficultés que connaissent bien les membres qui sont là depuis les premiers temps de la société.

Puis, ces efforts accumulés ont enfin abouti à un résultat, et depuis dix-huit mois, des réalisations importantes ont eu lieu, et avec elles notre Cité a eu un peu plus de beauté, ses fils ont senti croître pour elle leur amour, et la joie de l'espoir réalisé et de l'espoir renouvelé est au cœur de notre Comité.

Mais il faut aller de l'avant.

Sans votre approbation continuée et sans votre aide maintenue, nous ne le pourrions pas. C'est donc de vous que nous viendra la force morale et matérielle ; nous l'avons reçue dans le passé ; une fausse modestie seule nous ferait craindre que vous n'ayez pas l'intention de nous la maintenir ; mais la vérité exige que nous vous disions que votre concours doit s'accroître pour permettre la besogne que nous devons accomplir.



Travaux exécutés avec la collaboration des " AMIS DE VIENNE "

I. — Vitrail de St-Maurice

II. — Escalier de St-André-le-Bas.

(Comparer avec la vue prise avant l'élargissement, parue dans le Bulletin n° 12)



THE UNIVERSITY OF CHICAGO  
LIBRARY

Il y a tant de motifs d'avoir confiance en vous, chers Sociétaires. La souscription pour l'escalier de Saint-André-le-Bas en est un : nous avons trouvé là des concours financiers, des confiances et des sympathies qui autorisent nos espoirs.

Voyons donc maintenant ce que nous avons fait et ce que nous nous proposons de faire.

L'activité de notre société est double : intérieure, dans la ville et extérieure.

Extérieurement, nous avons continué les moyens de propagande que nous avions précédemment indiqués et qui sont en usage dans notre société depuis le début.

C'est par l'entremise du Syndicat d'Initiative de Lyon que nous faisons notre réclame « extérieure » ; et quelques pages de son gride ont toujours un article sur Vienne et des reproductions de nos monuments.

Nous avons maintenu notre adhésion à la Fédération des Syndicats d'Initiative de la Vallée du Rhône, et coopéré à la publication d'un dépliant distribué en tous pays.

Enfin, et c'est en cela empiéter sur l'année 1921, nous avons fait quelque réclame à Lyon, à propos de la foire actuelle.

Autant dire que l'idée n'est pas complètement de nous ; l'histoire vaut d'être contée, elle montre l'attachement que peut laisser notre cité dans le cœur d'un hôte de passage ; elle est touchante, en une certaine manière, par l'initiative qu'elle révèle.

M. Lallier, qui passa de longues années au Bureau de Postes de Vienne, maintenant retraité à Lyon, reprend de l'activité pour établir les trois bureaux de poste spéciaux qui fonctionnent pendant la Foire. Il s'acquitte de sa mission. Il voit la ville de Nîmes envoyer une vue de la Maison Carrée pour que l'affichage en soit fait.

Bien, pense-t-il, c'est un monument intéressant. Mais, mon ancienne ville : Vienne, a un temple aussi. Il ne ferait pas mal du tout, à côté. De plus, Vienne n'est pas loin ; et des visiteurs pourraient l'aller voir, tandis que Nîmes..... ce n'est commode que pour la foire de... Beaucaire. Dans l'intérêt des visiteurs eux-mêmes, il faut que Vienne soit là. Mais Vienne n'y pense pas. A quoi pensent-ils, à Vienne ?

Cet ami inconnu, mais actif, écrit, non pas à nous qu'il ignorait, mais à Monsieur le Maire.

La lettre courait un danger : dans une administration qui n'a pas son quai d'Orsay, un bureau des affaires extérieures, à qui donner le soin de répondre. ?

Faire connaître Vienne à Lyon, ça ne dépend pas de l'état civil, — ni de l'hygiène ? Faire une réclame dans une Foire, ça pourrait être du ressort du bureau de l'Octroi et des marchés, mais les octrois sont supprimés ?

Monsieur le Maire eut une bonne idée ; il nous transmit la lettre.

Vous voyez à quoi peuvent servir les Amis de Vienne.

Depuis lors, les trois bureaux de poste de la Foire de Lyon montrent aux visiteurs des vues de Vienne, sur le Rhône, à 35 minutes de Perrache.

Et notre ami des postes ne s'en est pas tenu là, mais il a réécrit à notre Secrétaire général, M. P. Précon, qui avait pris l'affaire en main : « Savez-vous que la Foire de Lyon a un « Journal » ; il faut y mettre un article sur Vienne ». Et chacun s'entr'aidant, le Journal de la Foire a inscrit à la colonne des « Excursions autour de Lyon » un article avec une vue du Temple d'Auguste et de Livie.

Viendra-t-il des touristes ? Peut-être.

Peut-être que quelques acheteurs lisant l'article, se promettent de se réserver — la Foire prochaine — la demi-journée nécessaire à la visite de notre ville.

Et si nous faisons alors une réclame plus énergique, si nous avons alors d'autres amis, comme notre P.T.T. de mars 1921, peut-être obtiendrons-nous que des Français découvrent Vienne sur le Rhône.

Tout cela sera dû, en majeure partie, à un brave cœur qui par affection pour son ancienne résidence et par le désir de la faire partager du public, ne se sera pas demandé si le Manuel du Parfait Directeur des Postes recommandait son initiative ou si l'instruction 66 B l'interdisait, mais ayant vu une bonne action à faire, l'aura tout simplement accomplie.

Notre ami, le Directeur des Postes, ne mérite-t-il pas quelques remerciements ?

Et si chacun de nos Sociétaires mettait en son âme un peu d'une pareille initiative ?

Je ne vous demande pas de distribuer des cartes-postales, ou de coller sur tous les murs, ou sur les malles de vos voisins d'Hôtel, des papillons avec : « Visitez Vienne sur le Rhône ».

Mais quand vous aurez un stand à la Foire de Lyon, pourquoi n'y mettriez-vous pas une vue de Vienne ?

Et quand une occasion se présentera, pourquoi ne parleriez-vous pas de votre ville ?

Voilà ce que nous avons fait pour l'action extérieure.

C'est peu.

Mais, nous ne pouvons pas tout faire. Et nous nous sommes surtout appliqués cette année à l'usage interne. Nous avons visé l'amélioration des monuments viennois, et l'agrément de nos sociétaires.

C'est pour ceux-ci que nous avons organisé la sortie du 26 août et la descente du Rhône jusqu'à Valence, avec visite de cette ville.

Il a fallu faire arrêter ici le bateau. Pour cela, 25 voyageurs étaient nécessaire, nous en avons eu 52. Ceux d'entre vous qui ont pris part à cette sortie savent ce qu'elle fut, et comment le soleil fut de la partie, le ciel clair, l'air doux et calme, comment le Rhône, pour la dernière fois de la saison, consentit à avoir de l'eau au moins jusqu'à Valence, car le bateau n'alla pas plus avant, ce jour-là.

Valence nous fit admirer ses monuments et le panorama de Crissol. La cathédrale fut révélée — le mot n'est pas trop fort — à beaucoup d'entre nous par son historien, M. l'abbé Perrot, architecte, et aumônier des Petites Sœurs des Pauvres.

La caractéristique de cette journée fut la franche sympathie qui davantage encore lia les Amis de Vienne. Une atmosphère de contentement a enveloppé notre petit groupe.

Nos sociétaires ont été les bénéficiaires de cette sortie, et si elle s'est opérée en-dehors de Vienne, c'est au-dedans de chacun de nous que s'est trouvé le profit. Des réflexions sont survenues, et notamment celle-ci : connaître quelques-uns des monuments de Valence dans leur détail et savoir en apprécier l'intérêt est fort bien, et cette visite instructive méritait d'être faite. Mais pourquoi aller chercher au loin des édifices à visiter et des curiosités à satisfaire ? Vienne même, n'offrirait-elle pas de toutes parerilles découvertes à notre savoir incomplet ?

Pourquoi ne visiterions-nous pas Vienne, comme nous avons visité Valence ?

Cette observation, plusieurs de nos sociétaires nous l'ont transmise, et elle a amené notre Comité à prendre deux décisions :

La première d'organiser une visite de l'église St-Maurice pour le dimanche 10 avril. Si rien ne vient à l'encontre, nous vous réunirons ce jour-là dans l'église même, et sur place, vous seront données toutes les explications susceptibles de vous intéresser et de vous faire comprendre et aimer davantage le monument.

La deuxième décision du Comité est d'organiser une seconde fois une sortie de la société : le but de la promenade en 1921 serait probablement le village de St-Antoine-en-Viennois, avec son abbaye. Le parcours se ferait en automobile. A l'aller ou au retour, nous tenterions de vous faire voir soit les ruines du château de Bressieux, soit l'église de Marnans.

### Musée Lapidaire

Dans Vienne même, voici ce que l'année 1920 a vu d'intéressant :

En août, nous avons eu la visite de M. Michon, conservateur des Antiques, au musée du Louvre.

Vous savez que le Musée du Louvre a, à sa tête, un Directeur. Celui-ci, qui n'est pas nécessairement un homme de métier, fait de l'administration.

Sous ses ordres, sont des conservateurs. Ceux-là sont « de la partie ». Chacun d'eux à sa spécialité. L'un conserve la peinture, l'autre conserve la sculpture du Moyen-Age.

M. Michon conserve les Antiques. La Vénus accroupie et la Femme, trouvés à Vienne, sont de son ressort. Il était donc très désigné pour donner un avis pratique et compétent sur le classement de notre Musée Lapidaire.

En outre, il a succédé à la conservation des Antiques à M. Héron de Villefosse qui fut un ami de Vienne très attaché et le plus aimable des correspondants.

M. Michon est donc venu ici, muni d'une délégation du Ministère. Il a passé deux journées environ. Sur ses conseils, Monsieur Vassy, conservateur des Musées archéologiques, a commencé à St-Pierre un classement dont les premiers effets sont des plus

heureux. Ce Musée, fort intéressant, et dont le délaissement, pour si... antique qu'il soit, était une gêne quand on en faisait la constatation auprès d'un visiteur étranger, ce Musée deviendra instructif quand il sera attrayant et ordonné.

Cela ne tardera pas trop, et les Amis de Vienne pourront, quelque jour, dans une visite en groupe, le constater.

Notre architecte en chef des Monuments Historiques, M. Formigé, dont je prononce le nom pour la première fois ce soir, devant vous, et vers lequel doit aller une reconnaissance qui chaque semaine a de nouveaux motifs de se renouveler, M. J. Formigé a été l'heureux initiateur de la visite de M. Michon, et il nous a fait obtenir, pour l'aménagement du Musée, des subventions importantes.

### Saint-Maurice

De là, passons à Saint-Maurice.

Toujours, à l'initiative de M. Formigé, la réfection des tapisseries représentant les épisodes de la Vie du Saint et de ses compagnons, est désormais décidée et en voie d'exécution par la Manufacture nationale des Gobelins.

C'est le chef des réparations, M. Mairet, qui s'est rendu ici et a emporté à Paris, deux des cinq tapisseries. L'une d'elles est en chantier depuis juillet et sera prête vers avril-mai. En déployant beaucoup d'activité, toutes ces tapisseries seront remises en état vers 1925.

Le projet est de les disposer entre les premiers grands arceaux de la nef, deux de chaque côté de l'orgue, trois autres en face. C'est la place qu'elles occupaient autrefois, et c'est là qu'elles seront le mieux pour leur conservation propre et pour l'ornementation de notre Primatiale.

L'an dernier, à l'Assemblée générale, il vous avait été indiqué divers travaux à exécuter à St-Maurice.

La remise en état des vitraux de toutes les baies, d'abord, a été continuée et terminée. Des plombs neufs tiennent les vitrages ; un nettoyage au moins partiel a été effectué, les trous ont été comblés. Il vous a suffi de regarder les fenêtres de l'église pour que vous vous soyez rendus compte du travail effectué et de l'effet produit ; il est inutile d'insister.

Mais il convient de retenir votre attention sur le vitrail de la grande fenêtre ouest, en façade, sur la place St-Maurice.

Cette ouverture avait été vitrée, jadis, de verres en losange, incolores ; dans le haut, dans la rose, il y avait eu quelques morceaux colorés, du moins, s'il en faut croire, le souvenir de ceux dont la petite enfance assista aux offices de l'église. En juin 1878, une grêle venue de l'ouest brisa tout en quelques instants, paraît-il, et la vitrerie fut remplacée par des planchettes. L'effet était franchement mauvais, et le monument en avait à l'intérieur un aspect de grenier mal fermé, dont il convenait de le débarrasser.

Jamais les Monuments Historiques n'eussent voulu consacrer à la réouverture de la fenêtre et à la vitrerie, les sommes nécessaires. C'était là une dépense somptuaire : les frais ne pouvaient en être faits que par nous. Nous nous y sommes décidés. La verrière a atteint un coût total de 18.000 frs. environ. Nous y avons participé pour 14.000 et quelques cents francs. Les Monuments Historiques ont fait le reste.

Mais quel sujet adopter ? M. Formigé a suggéré l'idée qui a reçu son exécution.

Tout cela ne s'est pas fait sans beaucoup de correspondance et de recherches. Mais l'intéressant pour nous n'est pas là ; il est dans le résultat acquis. (1)

La grande fenêtre peut s'analyser ainsi : la partie inférieure comprend sept lancettes ; celle du milieu, un peu plus haute que les autres, se termine par un arc en pointe ; les six autres de chaque côté sont groupées par trois sous un arc dont la forme est spéciale : c'est pourquoi, on l'appelle généralement arc en accolade ; ces accolades pressent entre elles la grande roue du milieu, et celle-ci est à son tour partagée en quatre petites roses.

Dans le vide que peut laisser, soit la grande roue, soit les arcs en accolades, se trouvent des remplissages en pierre de forme élégante. Il est facile d'aller se rendre compte sur place de l'habile soin avec lequel le constructeur de cette fenêtre a disposé les pierres et harmonisé les dessins. Il est permis de dire sans exagération que l'examen de cette fenêtre est l'occasion d'observations intéressantes.

La vitrerie mise dans la grande roue est formée d'entrelacs de couleurs diverses. Au milieu, dans l'espace en losange laissé par les quatre petites roses, le verrier a eu l'heureuse idée de figurer la Croix blanche tréflée, de Saint-Maurice, sur un fond vert, telle qu'on la voit figurer aux tapisseries de la vie du Saint.

Pour les sept lancettes, celle du milieu, la plus haute, est consacrée aux souvenirs de l'Eglise de Vienne ; au milieu se trouvent les Armoiries du Chapitre de Vienne, c'est-à-dire un lion ; à la pointe, une tiare papale ; elle rappelle le souvenir de l'Archevêque Guy de Bourgogne qui fût élu Pape sous le nom de Calixte II et qui conservera toujours pour son ancienne Eglise un souvenir affectueux. Au bas, le chapeau rouge de Cardinal en souvenir des Archevêques de Vienne qui furent honorés de la pourpre. Les armoiries sont entourées d'une guirlande de feuillages ; ce motif est pris dans les anciennes verrières de l'église, telles qu'on les aperçoit encore dans les baies supérieures où se trouvent des armoiries d'archevêques avec cette même couronne de feuillages ou de fruits.

Quant aux six autres lancettes, leur nombre s'est trouvé fort heureusement correspondre à celui des Evêchés qui, à la fin de l'ancien Régime, étaient sous la dépendance de l'Archevêque de Vienne, et c'est pourquoi chacune de ces lancettes porte toujours dans la même couronne de feuillage, les armoiries du Chapitre

(1) Douze clichés dus à l'amabilité de M. Balmé, peintre-verrier ou à l'habileté de M. Didier illustrèrent les explications.

de ces églises suffragantes. Au-dessus est figuré une mitre, rappelant la dignité épiscopale de cette ville.

Enfin, dans le bas, dans un losange, une banderolle porte le nom de l'évêché. Les églises épiscopales qui dépendaient de Vienne étaient celles de Valence, Die, Grenoble, Viviers, St-Jean-de-Maurienne et Genève. Ce sont les armoiries des Chapitres de ces Églises qui sont reproduites. Pour Genève dont la cathédrale est sous le vocable de St-Pierre, les armoiries se composent des deux clés de St-Pierre. Pour Viviers, le saint représenté dans l'armoirie, est le diacre Saint-Vincent. Ce saint est aussi en honneur dans nos régions où il est le patron des vigneron.

Nous vous avons annoncé aussi l'an dernier des travaux à effectuer aux sacristies. Il y avait là un bâtiment lépreux, dont les pièces, sauf la sacristie proprement dite réparée par M. le Chanoine Brunet, étaient des ruines et des greniers à plâtras (1).

Enfin pour Saint-Maurice, des projets sont en train qui mettront le monument tout à fait à l'abri des pluies (2).

### Saint-André-le-Bas

A l'entrée sud, avant 1920, un couloir de biais, resserré, permettait l'accès. Une maison a été démolie, après que la Société en eut fait l'acquisition.

Dans le cours de l'année, l'entrée sera mise en état, le trou laissé dans le sol par la démolition disparaîtra, — et cette entrée sud sera une entrée par laquelle les cortèges de mariage pourront, sans déchoir, pénétrer.

Mais la belle entrée, l'escalier magnifique et solennel, l'escalier commode aussi et pratique, c'est sur le flanc nord qu'il a été établi.

Vous connaissez cet escalier étroit suivi d'un passage tortueux. Le jour et la nuit, il était désagréable de s'y aventurer. Chaque coin était affecté aux usages les plus fâcheux, il fallait y passer rapidement, et nul jamais n'avait pu y trouver plaisir à la flânerie. Cependant, aux jours des noces élégantes, les robes légères et colorées, les fracs noirs et impeccables montaient avec une lenteur d'ascension cette sentine, balayée du matin.

Nous avons acheté ces ruines, nous les avons mises à terre, et de juillet à novembre, au milieu des difficultés de transport, de la

(1) Sept vues prises par M. Formigé ou M. Bresse permettent de se rendre compte de l'état antérieur et des améliorations apportées.

(2) Eurent projetés les clichés suivants : Façade actuelle ; Façade avant 1869 ; Façade St-Jean de Lyon ; Façade d'après le relevé de Questel ; Projet de M. Formigé.

rareté des matériaux, et de perpétuelles menaces de hausse, le travail a été exécuté. A la fête patronale de la paroisse de Saint-André, cet escalier entrait en service.

Il faut remercier Monsieur le Curé qui a vivement souhaité ce travail et donné le plus complet des concours, — M. Formigé qui a conseillé le projet et approuvé les plans, M. P. Bresse qui les a dressés et en a surveillé l'exécution. L'entrepreneur, lui-même, M. Meyquès, diligent et attentif, mérite nos éloges.

Mais cet escalier a de bien vilains alentours.

Il y a là un hangar dont la vue n'est guère séduisante. Déjà désagréable autrefois, il l'est devenu davantage depuis que l'escalier neuf et propre encore, montre au soleil sa jeunesse, et que la vie des hommes circule sur le flanc de ce hangar mort.

Par malheur ce hangar mort refuse de se laisser enterrer. La voirie viennoise y recèle quelques objets qui rentrent-là, c'est vrai, avec facilité. Nous voudrions bien qu'ils en sortent de même et qu'ils n'y rentrent plus.

Cela permettrait de démolir la bâtisse ; sur son emplacement, — j'allais dire sur sa tombe — nous planterions des arbres gais et parfumés, des accacias, par exemple. Cette verdure masquerait le mur bien misérable qui sert de façade, provisoire depuis si longtemps, à St-André-le-Bas.

Vous voyez, tout ce que la Place du Jeu-de-Paume gagnerait à cette démolition ; quel accueil élégant elle ferait aux touristes qui arrivent de Lyon par la route.

Nous cherchons pour la Voirie un autre local où elle pourra mettre ce que détient son hangar. Si quelqu'un d'entre vous a un emplacement à louer, qu'il ne se gêne pas et nous le fasse dire, — avec quelle joie nous nous transformerons pour lui — sans commission — en agence de location.

L'escalier à son autre bout n'a pas non plus ce qu'il mérite. Il aboutit à une petite porte qui n'est digne ni de lui, ni de l'église.

Il faudrait un porche.

Comment serait-il exécuté ? Les plans et les croquis de M. Formigé exposés dans l'église disent ce que nous rêvons.

Cette vision de rêve deviendra-t-elle une réalité ?

Ce que nous avons réussi à faire, avec votre concours, nous interdit d'être incertains. Nous verrons ce porche embellir de son pittoresque la place du Jeu-de-Paume, et la ruelle tortueuse, empuantie et parfois impraticable sera devenue le coin délicieux d'élégance que vous promettent les dessins.

Pour ces travaux, par nous entrepris, nous avons les encouragements les plus précieux de nos sociétaires. Le Conseil Général, grâce à l'intervention de notre vice-président, Monsieur Bresse, et de notre sociétaire, M. Richard-Béranger, nous a voté 2.425 francs, et le service des Monuments Historiques nous a alloué, sur le rapport favorable de M. Formigé, une somme plus élevée encore : 4.000 francs.

Ces approbations nous sont indispensables, et, nous voir aider de telle manière, grâce à de tels concours, est pour votre Comité une récompense dont l'ingratitude seule pourrait lui faire méconnaître le prix.

Voilà terminé le compte-rendu qui devait vous être fourni au nom du Conseil d'Administration.

Vous voyez ce que nous avons fait ; vous savez ce que nous voulons faire, c'est à vous de dire si vos désirs sont réalisés.

Votre Comité a trouvé, dans le passé, en vous l'appui qui lui fut indispensable ; c'est pour lui une très réconfortante pensée que la sienne en ce moment. Il demeure assuré, en effet, qu'aujourd'hui restent avec lui vos cœurs amicaux et fidèles.

A l'issue de la réunion, M. Pierre Frécon a fait une communication sur le Théâtre, qu'on trouvera reproduite dans le Bulletin.

### **ELECTION DE CINQ ADMINISTRATEURS**

L'Assemblée procède au renouvellement de cinq administrateurs sortants : MM. Maurice Faure, Pierre Frécon, Vaganay, C. Jacquet et Duret.

Ils sont réélus à l'unanimité.

---

## UN AMI DE VIENNE

### *M. Jules BOUVIER*

Une notable cité comme Vienne se doit à elle-même de ne pas négliger le souvenir de ceux qui l'aimèrent, qui travaillèrent à la faire connaître, à l'améliorer, à la rendre plus avenante. N'est-ce pas d'ailleurs un moyen d'augmenter l'amour de la petite patrie locale que de remémorer ceux qui l'ont honorée et servie ? On ne trouvera donc pas surprenant que la société des Amis de Vienne rappelle l'attention sur l'un des meilleurs citoyens de cette ville, son ancien Président, si prématurément ravi à son affection.

Viennois, Jules Bouvier le fut autant qu'on peut l'être. A cette période de l'existence où l'âme est particulièrement malléable, jusque vers sa vingtième année, il resta fixé sur la terre natale et dans un milieu si séduisant qu'il ne pouvait manquer d'en demeurer favorablement impressionné : tous ceux qui ont connu la famille Bouvier savent quel doux foyer, agréable et cultivé, était la demeure de la rue de la Charité, peuplée de visions d'art.

Tout jeune il eut le culte de Vienne. Au cours d'un petit voyage de vacances en Mâconnais et en Charollais avec son cousin Claude, ils s'arrêtèrent à Paray-le-Monial et entrèrent, comme il est naturel, au célèbre sanctuaire de la Visitation. Or, admirez leurs préoccupations ! Après avoir prié, ils songent que dans ce Paray où tant de représentants des villes françaises sont venus manifester leur foi, il doit y avoir, il y a certainement une bannière de Vienne et ils se mettent à sa recherche. Rien au sanctuaire de la Visitation. Ils se rendent alors à la Basilique où aucune trace d'étendard viennois ne se révèle d'abord à leurs regards ; après de multiples recherches et en désespoir de cause, ils abordent « une des chapelles, la plus petite, la plus laide, la plus obscure, la moins architecturale de toutes » et ils y décou-

vrent enfin « une bannière qui porte un arbre sur lequel se trouve un calice surmonté d'une hostie... c'est Vienne ! » Ils sont transportés d'indignation. « Qui aurait bien pu se douter que la plus belle, la plus grande, la plus ancienne, la plus etc... ville de France aille cacher dans un tel coin son envoyée !... » Les deux néophytes se mettent en devoir de réparer cette méprise : plein de respect et d'émotion Jules, respectueusement accompagné, va porter l'oriflamme jusqu'en « l'un des endroits les plus en vue de la Basilique. » (1)

Sorti de l'École Robin où ses classes avaient été particulièrement brillantes Jules Bouvier alla faire ses études juridiques aux Facultés Catholiques de Lyon. Bientôt il rentra à Vienne et se faisait inscrire au barreau de notre ville.

Il n'entre pas dans le cadre de cette petite notice de retracer la carrière professionnelle de J. Bouvier. Qu'il nous suffise de dire qu'avocat d'abord, puis directeur d'assurances, il montra toujours un scrupule du devoir, une assiduité, et un amour du travail bien fait, dignes d'être proposés en exemple à nos générations pressées, qui trop souvent ne voient que le gain à réaliser. D'ailleurs, son âme élargie par une excellente culture générale et par les leçons de son entourage, ne se laissait pas absorber par la profession.

Ses moments libres, il les consacra dès le début à Vienne surtout aux siens, à sa douce mère et au foyer charmant qu'il ne tarda pas à organiser ; ce mariage qui l'unissait à une vieille famille spécialement distinguée de la région, le maintint dans son milieu ; il eut toujours un vif amour du petit groupe familial et cet amour fut particulièrement favorable à son développement, car il trouva autour de lui tous les éléments d'une formation complète. Ses entretiens avec les siens, le milieu esthétique où il vivait, de fréquentes causeries avec son cousin Claude, le façonnèrent rapidement au goût de l'archéologie et de l'art.

Ce cher cousin Claude, le frère de celui-ci, combien il y aurait de plaisir à retracer ici, sous leur extérieur modeste et

(1) Les notes de l'un des acteurs de ce petit drame enfantin ont été utilisées ici.

parfois timide, ces cœurs généreux et vibrants, ces esprits étendus et fins, ces âmes si profondes, si attentives aux souffrances et aux inquiétudes des pauvres humains, si passionnées pour les guérir !... Il faut du moins rappeler que de cette amitié, de la communauté de sentiments entre les deux cousins sortit le charmant petit ouvrage sur Jacques Pillard.

Au début de 1908, M. Jules Bouvier entraît au Conseil d'Administration de la Société des Amis de Vienne, et, cette même année, il était chargé avec M. Allemand de s'occuper des réparations de cette Eglise St-Maurice qui sera désormais l'une de ses principales préoccupations.

Le 22 décembre 1908, le Conseil d'Administration de la Société des Amis de Vienne appelait l'attention des Pouvoirs publics sur les travaux de consolidation ou de réfection nécessaires pour assurer la conservation même du gros œuvre de St-Maurice, et sur les travaux intérieurs de débadigeonnage « qui pourraient (disait le conseil) dès à présent être compris dans un devis général en raison de la *faible dépense* qu'ils occasionneraient et de leur intérêt artistique exceptionnel ».

Dans les premiers mois de 1910, M. le Ministre des Beaux Arts fit connaître qu'il avait décidé que, si les Administrations locales intéressées s'engageaient à concourir à l'exécution de l'entreprise pour le montant des réparations intérieures (21.720), le Budget des Beaux Arts prendrait à sa charge le surplus de la dépense, et aussitôt le Conseil d'Administration de la société des Amis de Vienne décidait d'ouvrir une souscription publique pour arriver au but envisagé.

En séance du 4 février 1914, M. Jules Bouvier était nommé Président de la Société des Amis de Vienne ; 4 années s'étaient écoulées depuis la lettre du Ministre des Beaux-Arts et aucune solution n'avait encore été donnée à la question de St-Maurice. Le 16 février 1914, le nouveau Président proposait à ses collègues de rappeler l'affaire au Ministère par une lettre motivée et de le prier de bien vouloir donner les ordres nécessaires pour ouvrir les travaux dès que possible.

Hélas ! On était à la veille de la Grande guerre...

Si l'on ne put parvenir, avant cette douloureuse période, à mettre en œuvre les restaurations de St-Maurice, il faut bien reconnaître, ce semble, qu'on le dût d'abord aux lenteurs administratives d'alors ; mais peut-être aurait-on pu en avoir raison si à Vienne même, un nombre imposant de Viennois, des souscriptions non moins imposantes, avaient manifesté cette volonté de réussir qui triomphe de tant d'obstacles.

Comment expliquer cette indifférence, au moins apparente, alors qu'il s'agissait d'un monument qui est cependant la gloire de Vienne, un des plus importants de la région du Sud-Est, tandis qu'on pût voir une petite Cité comme Vaison consacrer 100.000 fr. à son seul Théâtre romain ? La société des Amis de Vienne fut-elle trop modeste dans ses sollicitations ?

Quelques raisons qu'il faille donner au retard apporté aux restaurations, il est à présumer que M. Jules Bouvier dut en être péniblement affecté, lui qui par avance se faisait une joie de voir commencer la toilette de sa chère Cathédrale, disparaître cet enduit grisâtre qui en attristait la belle envolée.

En ce qui le concerne, il avait bien fait tout ce qu'il avait pu pour attirer l'attention et la sympathie sur sa Cité viennoise et le cher St-Maurice.

Son talent de parole, il le leur avait consacré. Qui ne se souvient encore des Conférences si soignées où il unissait ses qualités oratoires et son sens archéologique ! On y admira surtout ce talent de savoir adapter le sujet aux auditoires les moins initiés.

C'est cette qualité qui brille tout particulièrement dans la conférence qu'il donna en 1906 sur St-Maurice ; elle se présente comme un véritable enseignement d'architecture religieuse, enseignement bien français, de belle ordonnance, clair, limpide et populaire, d'où est banni tout appareil scientifique.

Le 20 Mars 1911, M. Bouvier donnait à la société des Amis de Vienne une étude agrémentée de projections sur Vienne « Colonie Romaine ».

Cette fois, ce n'est pas seulement l'extérieur de la Vienne

gallo-romaine qui passait sous nos yeux, ce n'était pas seulement sa Citadelle, d'où la vue par les belles journées s'étend sur toutes la Colonie de Vienne, ce n'était pas seulement ses fortifications, ses terrassements couverts de monuments, son Forum, son temple d'Auguste et de Livie ; l'auteur dégagait l'esprit de ces édifices, nous découvrait à l'aide des inscriptions la mentalité, la vie, la religion des Viennois d'alors, par des exemples lumineux et délicatement choisis.

Parlant des liens de famille à l'époque gallo-romaine et voulant montrer comme ils étaient parfois profonds et délicats, le conférencier évoquait ces parents « dans la douleur qui, en dédiant une stèle funéraire retrouvée à St-Romain-en-Gal à leur pauvre petite fille morte à 7 ans et 5 mois, l'y appelaient encore de ses petits noms familiers : Scholastica (l'écolière) IAAPH (ce dernier mot en grec), (la petite fille très heureuse de vivre. celle qui rit toujours), comme si en retrouvant sur la pierre ces appellations ils sentaient encore cette joie de leur vie folâtrer autour d'eux. »

Et quelle grouillante vie, quelle variété dans ce répertoire si complet de la Vienne des premiers siècles de notre ère ! Quelle fierté lorsque l'orateur parlait de ce magistrat de Vienne, Trebonius Rufinus, qui avait pris sur lui d'interdire des jeux gymniques qui étaient parfois d'une moralité douteuse ! Trebonius avait été mandé à Rome au Conseil de l'empereur pour fournir ses explications ; « il portait en lui, disait M. Jules Bouvier, une bonne âme de Viennois, insensible aux grandeurs de chair ; il plaida sa cause et la fit triompher. » Rien qu'à relire ces belles et nobles pages, on éprouve la sollicitude de l'auteur pour sa petite patrie, sa fierté d'être viennois, on sent l'ardeur de son désir d'intéresser le grand nombre à la Croisade pour Vienne. Pour faire triompher la cause à laquelle il se passionnait tant, J. Bouvier invoquait en terminant ce sentiment le plus noble et le plus désintéressé que « les Romains avaient appelé d'un nom qui revient souvent dans les écrits de leurs orateurs et de leurs jurisconsultes... l'honneur de la Cité. »

Les grands fastes de la vie viennoise inspirèrent tout aussi

heureusement M. Jules Bouvier, Lorsqu'en 1912 on fêta le sixième Centenaire du Grand Concile de Vienne, il voulut nous rappeler les grandes Époques de l'Art religieux viennois, et ce fut une Conférence fort instructive, un véritable cours sur les arts roman et gothique. Il faut, ce nous semble, y apprécier surtout à quel point y sont utilisés les plus petits détails pour renforcer l'idée que tout Viennois instruit doit posséder de l'importance qu'eût la Religion dans la vie de notre Cité.

Sans doute personne n'ignore, et M. J. Bouvier nous le rappelait, que les premières pages héroïques du Christianisme gallo-romain eurent pour théâtre Vienne et Lyon, mais qui pensait qu'il y eût à Vienne des vestiges sculpturaux du Christianisme persécuté : par l'interprétation qu'il donna du Personnage du Musée lapidaire qui porte une brebis sur les épaules, M. J. Bouvier rendit palpable la haute antiquité de l'Église de Vienne. Il nous en donnait encore une plus forte assurance en développant les raisons précises et multiples que nous avons de faire remonter le gros œuvre de l'Église St-Pierre jusqu'au 5<sup>e</sup> siècle de notre ère. Au point de vue architectural, le vieux et vénérable St-Pierre est tout romain ou gallo-romain ; le romain d'ailleurs, M. Bouvier le montrait, est à la base ; il subsiste dans l'évolution de l'architecture religieuse à Vienne. A la parole du conférencier nous suivions ce développement admirablement bien enchaîné où l'important St-Maurice tenait la place d'honneur. Dans cet exposé, toutes les pierres, si l'on peut s'exprimer ainsi, étaient utilisées ; il n'y avait cependant rien d'aride parce que l'orateur émaillait son historique non seulement de projections mais aussi de comparaisons avec d'autres œuvres et de réflexions profondes ou piquantes.

On nous excusera de nous être arrêté un peu longtemps à ces belles conférences qui forment assurément le plus beau titre du cher disparu à l'appellation d'Ami de Vienne. Ce ne furent pas les seuls : sa part dans le St-Maurice de M. Bégule est fort importante. En quelques pages concises son Introduction éclaire de vives lumières l'histoire du monument, et notamment ses curieuses trouvailles sur les époques des

Chapelles de St-Maurice durent singulièrement faciliter les conclusions de M. Bégule. Celui-ci a reconnu d'ailleurs avec beaucoup de bonté grâce tout ce qu'il dut au travail de ses collaborateurs, et l'un d'eux nous disait récemment le labeur considérable fourni par la famille Bouvier dans l'étude de l'Iconographie de notre Cathédrale.

Toutes ces œuvres contribuèrent grandement au mouvement que nous voyons éclater aujourd'hui en faveur des monuments viennois, à Vienne où de notables familles tiennent à honneur de collaborer à la grande entreprise, et même en dehors de Vienne.

Les relations de M. Jules Bouvier eurent aussi leur part dans ce mouvement. Le regretté Président de la Société des Amis de Vienne ne fut pas en effet le pur archéologue, le pur artiste, qui ne sait ce que c'est que sortir de sa spécialité ; il sut répandre Vienne par son affabilité.

Aucun des familiers du charmant intérieur de la rue de la Charité n'a oublié ces délicieuses soirées dans la longue galerie qui évoquait à l'imagination le péristyle d'une villa romaine. Là, le maître au regard malicieux sous sa corpulence qui n'empêchait pas une vivacité parfois amusante était tout à la joie de la conversation ; esprit naturellement lumineux, amoureux de clarté et de joie françaises, il jouissait vraiment d'un causeur spirituel ; il lisait délicieusement et c'était un charme de lui entendre détailler un conte ou une fine critique de J. Lemaître.

Sa nature ressortait particulièrement au cours de ses voyages artistiques ; il semblait que c'était surtout là que ses amis pouvaient le pénétrer vraiment ; il y livrait du meilleur de lui-même, tout à la joie du passé, sachant d'ailleurs se borner, s'intéressant avant tout, mais alors pleinement, à ce qui rentrait dans le cadre de ses études et peu soucieux de curiosités inutiles.

L'une des dernières sorties qu'il fit (peut-être la dernière) eut lieu pendant la guerre ; ce fut un petit voyage de quelques jours pour changer d'air ; l'auteur de ces lignes l'accompagnait seul et il faut reconnaître qu'il y parut fréquemment plus soucieux, plus inquiet, touché comme la plupart par

les souffrances de la Patrie. Il eut encore cependant de bons moments où l'on avait plaisir à retrouver l'amateur enthousiaste, le passionné archéologue d'autrefois ; il est doux de le revoir encore par l'imagination, au cours de la petite tournée à Châtel-Montagne, dans la haute région forézienne, s'exaltant sur la petite église romane si pure, si nette, perdue dans la montagne ; en ces moments, tout pénétré du charme de la nature et de l'art, il oubliait les tristesses et l'on était heureux de son bonheur qui fusait en saillies et en vivacités.

Cette vive sensibilité qui nous le rendit si précieux usa sa nature plutôt débile ; mais, même terrassé par la pénible maladie, il garda toujours l'amour des siens et de ses amis, une exquise bonté et une foi admirable en la sainte Religion dont Vienne aussi lui avait fait connaître la grandeur et la beauté. C'est un grand exemple qu'il nous laisse.

C. GIRARD.

---

## LE THÉÂTRE DE VIENNE

---

L'état d'abandon où se trouve le théâtre doit retenir l'attention. Sauvons de la ruine notre théâtre Louis XVI.

Le public croit volontiers qu'il ne mérite que l'indifférence, et s'étonnera de notre attachement. On a coutume de traiter avec un dédain profond la salle, à la vérité peu confortable et mal entretenue, dans laquelle on ne se hasarde que rarement, non pas pour aller y entendre la comédie, mais une fête de Société ou une harangue politique ou sociale. Il faudrait que les Amis de Vienne, qui ont le sens critique exercé, ne suivent pas cette opinion toute faite, et qu'ils comprennent le parti qu'on peut tirer à peu de frais d'un souvenir déjà ancien dans la vie de la Cité. Je ne dirai pas que nous possédons une coquette bonbonnière ; cela se dit des Théâtres de Villes d'aux. Notre bonbonnière a les meurtrissures, mais elle a aussi le charme des objets anciens.

L'annotateur de Chorier dit que c'est en 1782 que fut ouvert le Théâtre. Il avait été construit par Schneider, qui avait obtenu, à cette condition, la jouissance de l'ancien Palais des Canaux. Il faut croire que l'emplacement n'en avait pas paru mauvais à cette époque. En effet peu d'endroits renfermaient une parcelle accumulation de témoignages de la magnificence antique. La porte du Forum, les restes du grand escalier, lui donnent un caractère grandiose. On s'habitua, dans la suite, à traiter avec mépris cette « cour du Théâtre ». On y logea un lavoir, la pompe à incendie, on ferma la voûte antique pour y entreposer des montants d'oriflammes, utilisant comme débarras le portique qui, dégagé, devait avoir si belle allure. Ces dernières années, une réaction s'est produite ; on semble se rendre mieux compte de la grandeur du site. Une plaque indicatrice, posée par la Société des Amis

de Vienne à l'entrée de la rue de l'Hôpital, invite le promeneur à une visite ; il n'est pas rare de voir des peintres travailler devant la Maison Renaissance en encorbellement, qui ferme si délicieusement l'étroit passage menant dans la cour. Mais combien de nos compatriotes savent encore apprécier la poésie de cette cour solitaire ? « C'est derrière le mur délabré que se trouve notre Théâtre, si l'on peut dire que nous avons un Théâtre », disent-ils en rougissant aux étrangers, en s'excusant de leur montrer un coin de misère.

S'ils ne savent deviner où se trouve la réelle beauté de l'emplacement, ils ne voient pas davantage, une fois entrés dans la salle, quelles sont ses vraies qualités. Laissons de côté la façade, et le mauvais entretien des couloirs et de la salle, oublions l'ameublement et les peintures qui la défigurent. Regardons-la dans ses lignes générales, dans ses proportions. Mais elle est simplement charmante. Au point de vue technique, elle est parfaitement combinée : son plan permet de voir très bien et de partout. La corniche, les consoles des balcons, les cariatides des avant-scènes indiquent aussi qu'elle est due à un architecte habile et expérimenté. Notre ami M. Magnat, directeur des Théâtres de la Cité de Carcassonne et d'Orange, est venu, pendant la guerre, dire des vers sur notre scène. Je me souviens de son enthousiasme, nous disant combien la mise en état serait facile. On ne fera jamais mieux. En voyant cette salle on pense de suite à celle que Louis XVI a fait établir dans les dépendances du Petit-Trianon. Elle a comme celle de Vienne un aspect extérieur abandonné. Mais si la décoration intérieure est plus riche, l'ensemble n'est pas mieux combiné. La salle du Théâtre de Fontainebleau, qui date de la même époque, présente aussi une analogie frappante avec la nôtre.

La salle du Théâtre de Vienne est établie sur des murs très épais. Elle est solide. L'acoustique y est excellente. Le nombre de places est très suffisant pour les soirées de représentations. Ce qui fait dire qu'elle est petite, c'est qu'on l'utilise dans des circonstances pour lesquelles elle n'est pas faite : réunions politiques ou concerts de Sociétés. Ces manifestations devraient avoir lieu non pas au Théâtre, car ce

n'est pas leur place, mais dans une salle de concert et de conférences spéciale, appropriée à ce but. Cette salle nous manque, mais il serait facile de l'avoir à bon marché, en s'entendant avec une entreprise de cinématographe, par exemple, qui, sous certaines conditions, la construirait en vue de ces utilisations, et serait tenue de la céder dans un certain nombre de cas. On devine que, si la Ville possédait un Théâtre fraîchement décoré, son souci serait de le préserver du tumulte des assemblées.

Que manque-t-il donc à notre Théâtre ? Ce qui lui manque, ce sont les améliorations modernes : le chauffage, une ventilation, des dégagements, la réfection du mobilier et des peintures. Les parties qui entourent la salle sont à démolir, et à remplacer par des galeries larges, bien éclairées, munies d'escaliers suffisants. Enfin il faudrait refaire la façade. On pourrait pour cela utiliser sans trop de frais la brique recouverte d'un enduit imitant la pierre. On adopterait, avec discrétion, le style Louis XVI. Un de nos Membres a bien voulu nous dessiner un projet dont pourrait s'inspirer l'architecte. La cour fait place à un jardin à la française. Rien n'est plus gracieux que la terrasse qui le surplombe et à laquelle on accède par deux rangs d'escaliers. Contre le mur qui les sépare, poussent des lierres. La façade s'élève au fond, sobre et avenante, conçue dans un style très classique.

Il y a loin de cette construction à celle qui est à la portée de toutes les villes de province. Si ce projet, ou tout autre équivalent recevait son exécution, Vienne posséderait non pas le Théâtre quelconque d'une petite ville quelconque, mais un Théâtre remarquable, dans un site original, avec une salle ancienne, ce qui est fort rare. Souhaitons donc que l'opinion soit assez forte pour obtenir la réalisation de ce vœu et qu'il nous soit donné de le voir bientôt exaucé. Le coût des quelques travaux que j'ai indiqués serait peu élevé, et ce serait un mince sacrifice à côté de la joie délicate qui en résulterait. En sortant, les soirs de clairs de lune, sous la voûte antique alors débarrassée des débris qui l'encombrent, nous songerons avec orgueil que bien peu de gens as-

sistent à la comédie dans le cadre connu par leurs ancêtres avant même la Révolution, et qu'il n'y a pas deux villes en France dans lesquelles on applaudit les tirades, devant le Forum où les Romains s'exerçaient déjà dans l'art des discours.

PIERRE FRÉCON.

---

# NOTES

## *sur les travaux de restauration en cours*

---

Divers travaux sont effectués en ce moment-ci dans les Monuments de notre ville avec le concours financier ou sur l'initiative de la Société des Amis de Vienne. Les lecteurs du bulletin auront sans doute plaisir à en trouver ici l'indication succincte.

### **Saint-Maurice**

Dans le cours de l'année 1920, la grande fenêtre ouest a été débarrassée des planches qui l'obstruaient et un vitrail a été placé, comme cela a été indiqué lors de l'Assemblée générale. La première baie au bas du collatéral nord a été aussi entièrement restaurée, l'Inspecteur des Monuments Historiques ayant désiré qu'on en refasse en entier le fenestrage. Cela a comporté la remise en état de la verrerie et notamment des vitraux anciens qui se trouvaient dans les lobes.

Ils ont été nettoyés et remis dans des plombs neufs par M. Balmet, peintre verrier à Grenoble.

Les travaux qui étaient en cours dans le bâtiment des sacristies se sont terminés. Les constructions qui étaient sans intérêt historique ou artistique ont été démolies, et ces démolitions ont eu pour effet de laisser apparaître dans son entier une fenêtre complètement obstruée de l'ancienne église.

Les sociétaires des Amis de Vienne qui ont assisté aux assemblées générales savent en effet qu'à l'extrémité orientale du collatérale sud à partir de l'escalier qui monte aux sacristies et jusqu'au fond du collatéral, subsiste encore le mur qui clôturait l'église que l'archevêque Léger avait fait édifier. Le mur de cette église a été par la suite crevé, pour l'adjonction des chapelles latérales, aux points que nous venons d'indiquer, il est là encore dans son état primitif

avec les fenêtres à plein-cintre et à colonnettes ; — l'une des fenêtres, celle qui est au-dessus de l'escalier était restée ouverte. La fenêtre de la travée suivante avait été murée. Elle était devenue inutilisable en raison des constructions qui avaient été faites sur le flanc de l'église. Ces constructions abattues, la fenêtre a été remise en honneur et munie d'une vitrerie.

Deux observations doivent être faites à son sujet : la première est qu'elle n'est pas dans le milieu même de la travée, elle a dû être repoussée un peu vers le sud. Derrière elle, en effet, se trouve la tourelle d'un escalier qui monte aux combles. Si la fenêtre avait été ouverte au milieu même de la travée, elle eût donné dans cet escalier et aucun effet utile n'eût été obtenu. L'architecte l'a donc franchement déplacée. Il a été en outre obligé d'en restreindre les dimensions, et cette fenêtre est par conséquent un peu plus étroite que sa voisine.

Après avoir fait à cette fenêtre les réparations qui viennent d'être dites, les maçons ont voulu nettoyer le mur des plafonds qu'ils avaient laissé tomber et ils ont donné quelques coups de balais contre la muraille. Il est alors apparu sous le badigeon une croix inscrite dans un nimbe. Entre chaque bras de la croix se trouvent les symboles des quatre évangélistes.

Quant à la façade de St-Maurice, les travaux confortatifs, qui avaient été prévus, ont été l'objet d'un devis approuvé par la Commission des Monuments historiques et dont l'exécution est subordonnée aux ressources dont on pourra disposer.

En outre, l'église a été l'objet de divers travaux d'entretien qui, pour ne pas frapper le public ou pour être à ses yeux assez prosaïques, n'en sont pas moins des plus utiles, tels que des réfections de chenaux ou des mises en état des toitures.

Les *Tapisseries* de la Vie de *Saint-Maurice* ont été pour deux d'entr'elles l'objet de restauration complète à la manufacture des Gobelins, et il y a lieu de penser qu'elles reprendront bientôt sous peu dans St-Maurice la place à laquelle elles ont droit.

### Saint-André-le-Bas

Dans la cour d'entrée s'ouvrait béant le trou laissé par la démolition faite de la maison achetée par les Amis de Vienne. Des travaux ont été exécutés pour continuer le dallage de la cour et donner à cette entrée le caractère définitif qu'elle doit avoir.

Le mur de flanc de l'église avait été il y a quelques années complètement crépi. Ce travail qui sans doute avait été parfaitement exécuté par l'ouvrier, était des plus inélegants. Les amis de l'église avaient été des plus affligés en le voyant faire. Le crépissage a été piqué et le mur sera remis à joints vifs, comme il n'aurait jamais dû cesser de l'être.

Au devant sera plantée une vigne vierge qui couvrant le mur de ses frondaisons, lui donnera un aspect des plus pittoresques. Un cyprès vient d'y être planté aussi.

Des fouilles ont été exécutées sur l'initiative de M. Fromigé, et par les soins de M. Paul Bresse dans le but de retrouver l'emplacement des constructions dont se composait le cloître de St-André-le-Bas. Elles ont donné des résultats intéressants. Le premier et le plus promptement obtenu a été la découverte, dans une pièce dépendant de la sacristie, d'une porte en tiers-point dans le tympan de laquelle se trouvent trois personnages. Celui du milieu paraît être la Sainte-Vierge ; un autre sur une banderolle porte des lettres qui semblent permettre de l'identifier avec St-André. Tout cela demande à être revu de plus près et il convient d'être prudent dans les affirmations.

Les fouilles ont été continuées dans la cour de l'immeuble voisin et les chapiteaux de la colonnade du cloître ont été remis à jour.

Il y a là un travail de longue haleine auquel M. Paul Bresse apporte tous ses soins et dont il convient d'attendre des résultats heureux.

Le clocher doit lui aussi être l'objet de réfections pour faire disparaître les lézardes qui se sont manifestées et qui, déjà fort anciennes, avaient inquiété les générations précédentes.

Enfin, le logement, qui autrefois a été affecté au concierge, sera remis dans son ancien état, débarrassé des adjonctions récentes qui le déshonoraient et il pourra être rendu au culte, mettant ainsi au flanc de l'église une chapelle qui sera à la fois gracieuse et utile.

M. Formigé qui montre à cette église un si vif attachement, prépare une monographie complète de l'abbaye de St-André-le-Bas. Son travail, déjà avancé, attend pour être terminé le résultat des fouilles entreprises. Ce sera un événement des plus avantageux pour notre ville et pour le monument que l'apparition de cette monographie.

### Pipet

Des fouilles ont été commencées autour de l'Oppidum romain qui s'y trouvait. Elles ont abouti à un résultat dont tous les journaux de France ont parlé de la découverte d'une voûte romaine portant encore ses bois de cintrage. Il y a là un événement qui intéresse plus particulièrement les architectes et les constructeurs et qui a fait l'objet d'une lecture de M. Formigé à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

Enfin, il est permis d'espérer que les années 1921-22 verront commencer sur les flancs de Pipet les recherches qui méritent d'être faites dans le sol où s'élevait autrefois le théâtre romain. Quand on sait les résultats auxquels ont abouti des fouilles analogues, soit à Fréjus, soit à Vaison, il n'est pas possible de retarder davantage les travaux qui doivent s'effectuer chez nous.

Tels sont quelques-uns des travaux qui ont été effectués dans le courant des années 1920-1921 et n'auraient dû être indiqués que dans le bulletin de l'année prochaine. Mais nos sociétaires lointains, qui ne peuvent par conséquent se rendre compte de ce qui se fait dans *leur* ville, auront sans doute plaisir à être tenus au courant des travaux entrepris.

---

# NÉCROLOGIE

## A. HERON DE VILLEFOSSE

*directeur des Antiques au Musée du Louvre*

Notre collègue est mort le dimanche 15 juin 1919, en son domicile, 16, rue de Washington, à Paris. Il était né en cette ville en 1845.

Il était le petit fils du baron Héron de Villefosse, membre de l'Académie des Sciences. Il portait la rosette d'Officier de la Légion d'honneur et les décorations de nombreux ordres étrangers.

Il manifestait à notre Société une très vive affection. Il ne manquait jamais de nous communiquer toutes ses publications, et il accompagnait ces envois de lettres où il manifestait avec chaleur l'intérêt qu'il avait pour notre œuvre.

La dernière lettre que nous avons reçue de lui, du 18 décembre 1918, témoigne à la fois de sa courtoisie et de son attachement à notre égard.

Nous lui avions envoyé les indications qu'il nous avait demandées pour la notice (reproduite en ce bulletin) sur Monsieur Bizot. « Mon bien cher confrère », disait-il suivant une appellation qui lui était habituelle :

« J'ai été heureux de dire quelques mots (au comité d'archéologie) de cet excellent Monsieur Bizot afin de rappeler le souvenir de son zèle et de ses travaux. C'est vous qui avez eu l'extrême obligeance de me documenter, et ce memento est plutôt votre œuvre que la mienne. »

Il terminait :

« Je saisis cette occasion, mon cher confrère, pour vous exprimer au moment du renouvellement de l'année mes souhaits les meilleurs et vous redire mes sentiments les plus dévoués. Je fais des vœux pour que le *Bulletin des Amis de Vienne* enregistre chaque année des découvertes faites à Vienne, à Ste-Colombe et à St-Romain-en-Gal. Ce serait une mesure bien importante et très utile aux archéologues. Vous avez sous la main une mine d'antiquité incomparable. »

La Société des Amis de Vienne éprouve une vraie tristesse à perdre une aussi vive amitié.

Au lendemain de la mort de notre collègue, M. André Michel écrivait dans le *Journal des Débats* du mardi 17 juin 1919, les lignes suivantes qu'il nous a autorisé à reproduire :

« Sa mort, hélas prévue depuis quelque temps, nous enlève le plus honoré et le plus cher collègue et met en deuil l'Institut,

l'École des Chartes, les musées nationaux, où il venait de transmettre à son très cher adjoint et digne successeur Étienne Michon, la direction du département des sculptures grecques et romaines qu'il avait gouverné durant de si longues années. Il était le doyen des conservateurs et le seul qui, aux drames récents de la dernière guerre, aux angoisses des heures tragiques que nous vécûmes ensemble, pouvait associer dans sa mémoire les souvenirs de l'autre guerre, celle de 1870, et de la Commune. Sa conduite aux côtés de Barbet de Jouy fut alors simplement héroïque et les musées nationaux lui durent en partie leur salut... Deux fois, au cours de sa longue carrière, il aura dû faire emballer la Vénus de Milo pour la mettre à l'abri des coups ou des viols du même ennemi !

« Ses titres scientifiques étaient éminents: il était au premier rang de nos archéologues et épigraphistes, et ses missions en Algérie, ses notices, sur les monuments conservés au Musée du Louvre, sur les inscriptions, sur les sarcophages ; — ses mémoires multipliés dans les recueils d'érudition : *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions, Bulletin et Mémoires de la Société des Antiquaires de France, Gazette archéologique, Monuments et Mémoires, Bulletin du Comité des travaux historiques*, etc., etc..., fourniront la matière d'une longue bibliographie. Je ne veux aujourd'hui que dire notre chagrin, exprimer à celles qui le pleurent l'hommage de notre très respectueuse compassion et témoigner qu'entre tous les honnêtes gens que j'ai pu connaître, il fut, avec son cher ami L. Courajod, l'un des plus chatouilleux sur le chapitre de l'honneur. »

— 14 octobre 1919, mort de Mademoiselle Eléonore Blanc, artistique lyrique. — Douée d'une voix merveilleuse Mademoiselle Blanc avait obtenu en 1890 un premier prix de chant au Conservatoire national de musique.

La carrière théâtrale ne lui convenant pas, elle s'était révélée cantatrice de premier ordre dans les concerts de musique auxquels elle prenait part. Elle avait remporté à Paris ainsi que dans les plus grandes villes de France et de l'Étranger les plus brillants succès.

Sa générosité était bien connue, et son concours était d'avance acquis à toutes les œuvres de bienfaisance. Elle avait fondé à Notre-Dame de l'Isle une école libre, en faveur de laquelle elle organisait chaque année un magnifique concert.

Professeur incomparable elle avait écrit une méthode de l'art du chant, qui résumait les principes de son enseignement, et à laquelle le compositeur Vincent d'Indy avait tenu à donner sa consécration.

— La Société des Amis de Vienne a encore à enregistrer les décès de MM. Maurice Oriol, entrepreneur ; Joseph Zajewski ; le capitaine Trémeau, du 7<sup>e</sup> chasseurs à pied ; François Malcourt, négociant en vins à Vienne, et en novembre 1919 de M. Roger Morin, propriétaire aux Côtes-d'Arcy. Ce dernier était le représentant d'une des plus anciennes familles de notre ville, la famille Fornier, alliée elle-même aux Arnaud et Boissat dont les noms sont inscrits à chaque page des annales de Vienne.

---

# BIBLIOGRAPHIE

---

L. FALCOZ. — Sur l'éthologie de quelques espèces du genre *Quedius* Comptes-Rendus du Congrès des sociétés savantes ; Grenoble, 1913.

— Résultats obtenus avec des nichoirs placés en vue de la protection des oiseaux. Bulletin de la Ligue française pour la protection des oiseaux 1914.

— Altérations du biscuit de troupe et du pain de guerre. Lyon Médical, 1916.

— Description de la larve de *Microglossa pulla*, Coléoptère commensal des nids d'oiseaux. Bulletin de la Société entomologique de France 1919.

— Les premiers états de *Mordellistena episternalis*. Bulletin de la Société entomologique de France, 1920.

— Notes sur divers insectes fongicoles. Miscellanea entomologica. 1921.

— Matériaux pour l'étude de la faune pholéophile. Bulletin de la Société entomologique de France. 1921.

— Etudes sur les *Cryptophaginae*. Annales de la Société linnéenne de Lyon. 1921.

---

## AVIS A NOS SOCIETAIRES

Les Sociétaires qui disposeraient de numéros antérieurs de notre Bulletin et seraient disposés à les céder, voudront bien les remettre à l'Imprimerie Martin, pour permettre de compléter des collections.

On recherche notamment les N<sup>os</sup> 1, 4, 10 et 18.

---

# Société des Amis de Vienne

## COMITE DE PATRONAGE

MM.

- le Sous-Préfet de Vienne.
- le Maire de Vienne.
- l'Inspecteur primaire de Vienne.
- le Principal du Collège de Vienne.
- le Président de la Chambre de Commerce de Vienne.

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM.

- FAURE (Maurice), avocat, membre de la Commission des Musées et de la Bibliothèque, *président*.
- ALLEMAND (Firmin), architecte ordinaire des Monuments historiques, membre de la Commission des Musées et de la Bibliothèque, *vice-président*.
- BRESSE (Francis), avoué, conseiller général, ancien maire de Vienne, membre de la Commission des Musées et de la Bibliothèque, *vice-président*.
- FRECON (André), docteur en médecine, *vice-président*.
- BROUSSE (Laurent), ingénieur, *vice-président*.
- FRÉCON (Pierre), notaire, membre de la Commission des Musées et de la Bibliothèque, *secrétaire*.
- TESTE DU BAILLEUR (Albert), notaire, *secrétaire*.
- GIRARD (Claude), *secrétaire*.
- GLEYZOLLE (Jean), banquier, *trésorier*.
- BONNIER (Francisque), président de la Chambre de Commerce, conseiller du commerce extérieur de la France, membre de la Commission des Musées et de la Bibliothèque.
- DURET (Ph.), avoué honoraire, membre de la Commission des Musées et de la Bibliothèque.
- VAGANAY (François), fabricant de draps.
- JACQUET (Claude), manufacturier.
- SILVESTRE (Antoine), fabricant de drap.
- MICHALON (Paul), industriel.

## ADMINISTRATEURS HONORAIRES ET PRÉSIDENTS HONORAIRES

MM.

- ANGÉNIOL, ancien président du Comice agricole de Vienne-Roussillon, avoué à Gap (Hautes-Alpes).
- RONJAT, ancien président du Comité de Vienne de protection des sites et monuments pittoresques, Genève.

## MEMBRE D'HONNEUR

M. Lucien Bégule, rue Sala, 3, Lyon.

---

## MEMBRES DONATEURS ET MEMBRES ORDINAIRES

La Ville de Vienne.  
La Compagnie des Avoués.  
L'Ordre des Avocats.  
La Chambre de Commerce.  
La Chambre des Notaires.

### MM.

Alet, professeur au Collège, rue Tremeau, 7, Vienne.  
Allemand (F.), architecte, Vienne. (P). (1)  
Anciens Etablissements Pascal-Valluit et Bonnier et Fils réunis,  
Estressin.  
Angéniol (Mme), rue du Musée, 8, Vienne.  
Angéniol, avoué à Gap (Hautes-Alpes).  
Aubry (Auguste), architecte, Vienne.  
Audouard, pharmacien, Vienne.  
Babut, professeur de dessin au Collège, Vienne.  
Barbier, docteur en médecine, rue Tremeau, 7, Vienne.  
Barnier (Mme), cours Romestang, 9, Vienne.  
Bardin (Mme Léon), quai Riondet, Vienne.  
Banque de France (le Directeur de la), Vienne.  
Banque Nationale de Crédit (le Directeur de la), Vienne.  
Benoist, directeur de la Société Générale, Chambéry.  
Berger, expert, Communay (Isère).  
Bergier (A.) Conservateur-bibliothécaire de la Ville, rue Ponsard,  
12, Vienne.  
Bernard (Joseph), sculpteur, 7, cité Falguière, Paris.  
Berne (H.), avoué à Vienne.  
Berne (Victor), petit-fils de Victor Faugier, ancien maire de Vienne,  
La Forestière, par Givors (Rhône).  
Berne (Emile), artiste peintre, quai Pajot, Vienne.  
Besson, fabricant de daps, rue Victor-Faugier, Vienne.  
Bigot (Joseph), directeur des Etablissements Réunis, Vienne.  
Blanc (Mme), l'Isle-sous-Vienne.  
Blanc, libraire, rue de Bourgogne, 49, Vienne.

(1) La lettre (P) indique les membres perpétuels et la lettre (D) les membres donateurs ayant racheté leur cotisation dans les termes de l'art. 3 des statuts.

MM.

- Blanchard, libraire, cours Romestang, 6, Vienne.  
Bluntschli (Mme), à Sainte-Colombe (Rhône).  
Bonnet-Cluzel, ferblantier, rue des Orfèvres, Vienne.  
Boyron (Mme Philippe), 3, place St-Maurice, Vienne.  
Boyron (Georges), filateur, Estressin, Vienne.  
Bonneton (Louis), fabricant de draps, rue Jacquart, 5, Vienne.  
Bonnier (F.), Président de la Chambre de Commerce, Vienne (P)  
Bonnier (Abel), villa Montrozier, Vienne. (P)  
Bontron, principal du Collège, Vienne,  
Boudier (Sébastien), industriel, route d'Avignon, Vienne.  
Boudier (Joannès), négociant, rue de Presbourg, 15, Paris.  
Bourgade (Fl.), 248, rue Vendôme, Lyon.  
Bourgade, huissier, place de l'Hôtel-de-Ville, Vienne.  
Bouvard et Groléas, filateurs, Pont-Evêque (Isère).  
Bouvier (François), industriel, rue Rochebrun, Vienne.  
Bouvier (Henri), professeur à l'Ecole Saint-Maurice, Vienne.  
Bouvier (Mme Jules), Vienne.  
Boyct, pharmacien, rue Ponsard, Vienne.  
Brandon, pharmacien, place de Miremont, Vienne.  
Brenier (Joseph), fabricant de draps, route d'Avignon.  
Bresse, avoué, Vienne. (P).  
Bresse (Paul), montée de Saint-Marcel, Vienne.  
Brousse (Laurent), ingénieur, à Coupe-Jarret, Vienne. (P).  
Bruchon, Hôtel du Nord, Vienne.  
Brunet, curé-archiprêtre de Saint-Maurice, Vienne.  
Buthion (Paul), négociant, place de Miremont, Vienne.  
Buthion (F.), place de Miremont, Vienne.  
Sa Grandeur Mgr Caillot, évêque de Grenoble (P)  
Cameleyre, directeur de l'Usine à Gaz, Vienne.  
César-Chaix (Mme), place St-Pierre, Vienne.  
Chabrol (Fr.), ingénieur, La Vernarède (Gard).  
Chantelouve (Mme Joseph), place de Miremont, Vienne.  
Chantelouve (Francisque), Vienne.  
Chapuis, avocat, boulevard de la République, Vienne.  
Chapuis (Mme), rue de l'Archevêché, Vienne.  
Chaplot, commissaire-priseur, Montluçon (Allier).  
Charnay, rue Boson, Vienne.  
Charoussat (C.), directeur honoraire des Mines de la Péronnière,  
quai Riondet, 3, Vienne.  
Charvériat (Mme), rue Garnier, 20, Nice.  
Charvet et Ferré, filateurs, Pont-Evêque (Isère).  
Chavanis (Amédée), quai de Retz, 8, Lyon.  
Chazel (Mme), St-Symphorien-d'Ozon. (P)  
Chomienne (Albert), manufacturier, rue Victor-Hugo, 43, Vienne.  
Chomienne (Charles), manufacturier, Estressin.  
Claret (Henri), industriel, boulevard de la Côte, Villeurbanne (Rhône)  
Clair (Louis), avenue Beau-Séjour, Vienne.  
Cléchet (Joseph), ferblantier, port des Jacobins, Vienne.

MM.

- Cochard, rue Denfert-Rochereau, Vienne.  
Colas (Jean), manufacturier, place d'Arpôt, Vienne. (P)  
Combaudon, place de Miremont, Vienne.  
Combaudon (Georges), Vienne.  
Côte, notaire à Ste-Colombe-lès-Vienne (Rhône).  
Côte, apprêteur, rue Joseph-Martin, Vienne.  
Cottaz, professeur à l'École Pratique, 14, quai Jean-Jaurès, Vienne.  
Cottet (B.), banquier, 8, rue de la Bourse, Lyon. (P).  
Couhard (Robert), notaire, cours Président Wilson.  
Coulet, rue des Clercs, Vienne.  
Couturier (François), professeur adjoint à l'Université, quai de l'Est, 14, Lyon.  
Couturier (Gaston), conseiller à la Cour d'Appel, quai de France, 8, Grenoble.  
Couturier de Royas (Hubert), Meyrieu, par St-Jean-de-Bournay (Isère).  
Couturier de Royas (Paul), La Tronche, près Grenoble.  
Crédit Lyonnais (le Directeur du), Vienne.  
Cuniot, docteur en médecine, Saint-Vallier.  
Curtot, rue de Gère, Vienne.  
Dauriac, rue Vimaine, Vienne.  
Defflassieux, notaire, quai Riondet, 2, Vienne.  
Delavelle, comptable, La Tour-du-Pin (Isère).  
Demasles, pharmacien, place de Miremont, 5, Vienne.  
Didier (C), reporter photographe, St-Romain-en-Gal (Rhône).  
Domenach, entrepreneur, quai Riondet, 3, Vienne.  
Drevet et Basset, négociants en draperies, rue Jacquart, Vienne.  
Duret, avoué honoraire, rue Vimaine, Vienne (P)  
Duret (Henry), avoué à Lyon.  
Dyant (E.), filateur, rue Hector-Berlioz, Vienne.  
Edwin-Stachelroth, banquier, Vienne.  
Falcoz (Louis), pharmacien, rue de l'Eperon, Vienne.  
Faure (Claude), archiviste de la Haute-Savoie (Annecy).  
Faure, docteur en médecine, Vienne.  
Faure (Mme), 11, quai du Rhône, Vienne.  
Faure (Gabriel), 14, place Carnot, Lyon.  
Faure (Dr Léon), villa Lucile, route de Grasse, Cannes (Alpes-Maritimes).  
Faure (Maurice), avocat, quai du Rhône, 11, Vienne. (P)  
Faure (Edouard), professeur de dessin, Rampe de Coupe-Jarret, 8, Vienne.  
Favard, notaire, St-Priest (Isère).  
Favrot (Edouard), manufacturier, rue Vimaine, Vienne.  
Figuier, docteur en médecine, rue Victor-Hugo, 47, Vienne.  
Flipo-Masurel(Pierre), boulevard Gambetta, 351, Tourcoing.  
Formigé (Jules), architecte en chef des Monuments historiques, 52, avenue de Tokio, Paris. (P)

MM.

- Français (Henri), rue du Rocher, 55, Paris (P).  
Frécon, docteur en médecine, place Mirémont, Vienne. (P)  
Frécon (Mme Charles), rue Peyron, Vienne.  
Frécon (Pierre), notaire, rue Peyron, Vienne. (P)  
Frenay (Etienne), fabricant de draps, rue de Gère, 18, Vienne.  
Frenay (François), fabricant de daps, rue de Gère, 18, Vienne.  
Frenay (le colonel), rue Charles Reynaud, Vienne.  
Galland (Henri), ancien maire de Sainte-Colombe (Rhône).  
Galland (Albert), avocat à la Cour d'Appel, rue de Marignan, 14,  
Paris.  
Gambert (Emile), avenue de Saxe, 237, Lyon.  
Gandy (Mme), rue des Orfèvres, 7, Vienne.  
Garon (Georges), La Tressinière, Estressin.  
Garon (Louis), route d'Avignon, Vienne.  
Gardon (P.), procureur de la République, St-Marcellin.  
Gardin (Joseph), filateur, rue St-André-le-Haut, 12, Vienne  
Gilibert (E.), Ste-Blandine, Vienne.  
Genevet (Mme), place St-Pierre, Vienne.  
Genin (A.), directeur d'assurances, rue Juiverie. Vienne.  
Girard (Claude), cour St-Pierre, Vienne, (P).  
Giraud (Charles), industriel, Saint-Hilaire-de-Brens (Isère).  
Giraud (Emilien), avocat à la Cour d'Appel, boulevard St-Michel,  
89, Paris.  
Giroud (Hugues), industriel, Estressin.  
Gleyzolle (Jean), banquier, avenue Beau-Séjour, Vienne.  
Gonon, directeur d'assurances, quai Riondet, Vienne.  
Gonard (Mme), rue des Orfèvres, 7, Vienne.  
Gourdant (Paul), négociant, rue Clémentine, Vienne.  
Grand, rue d'Erlanger, 14, Paris.  
Grange (Claude) sculpteur, 108, rue Falguière, Paris.  
Grefte, industriel, Ste-Colombe-lès-Vienne.  
Grésillon, docteur en médecine, cours Romestang, Vienne.  
Gros, docteur en médecine, place St-Maurice, Vienne.  
Gueidan (Henri), Saint-Junien (Haute-Vienne).  
Guérin, négociant, rue du Collège, Vienne.  
Guérin (Charles), 15, avenue de Noailles, Lyon.  
Guérin (Louis), 53, avenue de Noailles, Lyon.  
Guerrier (Joachim), représentant de commerce, Vienne.  
Guerrier (Lucien), ingénieur-électricien, cours Wilson, Vienne.  
Gueux (Jean), rue Victor-Hugo, Vienne.  
Guien (Léon), restaurant de la Pyramide, Vienne.  
Guiffroy (Eugène), représentant, rue de Gère, 7, Vienne.  
Guillaud-Lavoûte, avoué, cours Wilson, Vienne.  
Guillet, employé au P.T.T., St-André-le-Haut, Vienne.  
Guy (Henri), curé archiprêtre de la Côte-St-André (Isère).  
Guy (Claudius), industriel, Givors.  
Honorat (Alphonse), architecte, Sainte-Colombe (Rhône)  
Hours, route d'Avignon, Vienne.

MM.

- Isérable, fabricant de draps, 7, rue Lafayette, Vienne.  
Jacquet (Claude), manufacturier, quai Rioudet, Vienne. (P)  
Jacquet (Joseph), manufacturier, rue Vimaine, 51, Vienne.  
Jacquier (Gabriel), villa des Crozes, Estressin. (P)  
Jacquier, architecte, Vienne.  
Jail (O.), supérieur de l'Ecole Saint-Maurice, Vienne.  
Jaillet, fabricant de draps, rue Vimaine, Vienne.  
Jamet, agent d'assurances, place St-Maurice, Vienne.  
Joly-Debanne (Mme), place de Miremont, Vienne.  
Jouffray (Jules), Estressin, près Vienne.  
Julien (Emile), rue de la Tuilerie, Vienne.  
Kergorlay (comte de), château de Septème. (P).  
Kraeutler (A.), rue Vimaine, Vienne.  
Lacheyt-Loucheur (Mme René), à Cysaing (Nord).  
Lacrotte, cours Wilson, Vienne.  
Lagnier (Alfred), entrepreneur, 68, rue Boson, Vienne.  
Lambert, curé de St-André-le-Haut, Vienne.  
Latreille, professeur à l'Université, place Morand, 6, Lyon.  
Léon (Paul), directeur des Beaux-Arts au Ministère de l'Instruction  
publique et des Beaux-Arts. (P)  
Lusse de Syon (baron de), boulevard de la République, Vienne.  
Leydier, industriel, usine Cartallier, Pont-Evêque.  
L'Huillier (Pierre), constructeur, rue d'Arpôt, Vienne.  
Lugand (Dr A. J.), place de l'Hôtel-de-Ville, 10, Vienne.  
Maisonneuve, fabricant de draps, place St-Sévère, Vienne.  
Madinier, administrateur du Crédit-Lyonnais, 16, avenue de  
Noailles, Lyon. (P).  
Malcour (François), 82, rue d'Arpôt, Vienne.  
Malland, négociant, rue Victor Hugo, Vienne.  
Martène (J. de), Commandant en retraite, Estrablin. (D)  
Martin (H.), imprimeur-éditeur, place du Palais, 12, Vienne.  
Martinon, président du Tribunal civil, Vienne.  
Masclé, sous-préfet de Vienne.  
S. E. le Cardinal Maurin, archevêque de Lyon et de Vienne, primat  
des Gaules, place de Fourvières, Lyon. (P)  
Mayoud, docteur en médecine, cours Romestang, Vienne.  
Mayquès, entrepreneur, place du Palais, Vienne.  
Merlin, filateur, rue Victor-Faugier, Vienne.  
Meunier, architecte, 20, quai Pajot, Vienne.  
Michalon (Paul), industriel, quai Rioudet, villa Marcelle, Vienne.  
Michard (général A.), 69, rue d'Avignon, Vienne et Les Côtes-  
d'Arcy (Isère).  
Miller (C.), route d'Avignon, Vienne.  
Milon, directeur Ecole commerciale, cours Romestang, Vienne.  
Montagnon (Cl.), propriétaire, boulevard Henri Fleury, 5, Vienne.  
Montagnon, agent-voyer principal, rue du Collège, 1, Vienne.

MM.

- Morand (Hubert), rédacteur au *Journal des Débats*, rue Vaneau, 52, Paris.
- Morel (Louis), fabricant de draps, rue de Gère, 9, Vienne.
- Morin (Roger), avenue de Saxe, 98, Lyon.
- Morin (André), avocat à la Cour d'Appel, rue de l'Arcade, 58, Paris.
- Némoz, rue de Bourgogne, 44, Vienne.
- Ollier (Mme G.), Pont-Evêque.
- Paget fils, bijoutier, rue Ponsard, Vienne.
- Pajot, avoué, boulevard de la République, Vienne.
- Pallez (Auguste), ingénieur des arts et manufactures, rue d'Arpôt, Vienne.
- Papadopoulos, docteur en médecine, Ste-Colombe-lès-Vienne.
- Parpette (Eugène), château de St-Cyr-sur-Rhône.
- Pascal-Valluit (Mme), place d'Arpôt, Vienne.
- Pascal (Charles), huissier, place de l'Hôtel-de-Ville, Vienne.
- Pasteur (Léonce), Conservateur des Hypothèques, Vienne.
- Pellet (Henri), manufacturier, rue Lafayette, Vienne, (P)
- Péronnet, greffier du Tribunal de Commerce, Vienne.
- Perouse, avocat, St-Alban-du-Rhône et Lyon rue Ste-Hélène, 41.
- Perret (Edouard), la Gloire de Dieu, Vienne.
- Perret (Joannès), directeur d'assurances, cours Romestang, Vienne.
- Perret (Joseph), greffier de paix, place Saint-Maurice, Vienne.
- Ferroux (Léon), négociant, place de la République, 44, Lyon.
- Petetin (Adonis), rue Teste du Bailler, Vienne.
- Pétrequin (Henri), greffier du Tribunal civil de Vienne.
- Pétrequin (M.), place de la République, Vienne.
- Pétrequin (Jules), à la Bâtie, Vienne.
- Pezant (Victor), rue d'Avignon, 42.
- Pin, architecte, cours Président Wilson, Vienne.
- Pinet, docteur en médecine, rue Lafayette, Vienne.
- Piolat et Colin, fabricants de draps, rue Jacquart, Vienne.
- Piot (Mme), château de Lignol, par Bayel (Aube), et rue de Rivoli 78, Paris.
- Pirodon, négociant, Maison Universelle, place de Mirémont, Vienne.
- Pivard, industriel, cours Brillier, Vienne.
- Plissonnier, député de l'Isère, rue Paul-Louis Courier, 11, Paris.
- Poipy, architecte, rue Donna, Vienne.
- Ponsard (François), avenue Niel, 96, Paris.
- Ponchon, Mont-Salomon, Vienne.
- Poussin, architecte, rue Victor Hugo, Vienne.
- Prévot (J.-B.), négociant, Vienne.
- Prudhomme, entrepreneur, Vienne.
- Rambaud, avoué, rue Voltaire, Vienne.
- Ramet (Jean), fabricant de draps, rue Victor Faugier, Vienne.
- Ramet (Jules), fabricant de draps, rue Victor Faugier, Vienne.

MM.

- Remilly (Philippe), imprimeur-éditeur, montée de Coupe-Jarret, Vienne.
- Réygnier (Félix-François), rue Lafayette, Vienne.
- Reymond (Pierre), directeur d'assurances, quai du Rhône, 5, Vienne.
- Richard et Michalet, fabricants de draps, rue Jacquart, 10, Vienne (D).
- Richard-Bérenger, conseiller général de l'Isère, avenue Pierre 1<sup>er</sup> de Serbie, 14, Paris.
- Rival, curé-archiprêtre de Saint-André-le-Bas, Vienne (P).
- Rivière (D<sup>r</sup>), chirurgien des Hôpitaux, boulevard de la République, 14, Vienne.
- Rivoire (André), rue de Florence, 8, Paris.
- Rochas (Henri), rue Peyssonneau, Vienne.
- Rondet (Henri), avocat, rue de la Table-Ronde, Vienne (P).
- Rondet (Louis), boulevard de la Côte, 16, Villeurbanne.
- Ronel (Joseph), avocat, cours Romestang, 20, Vienne.
- Ronjat (Jules), 5, chemin des Chênes, Genève.
- Rossignieux (André), commissaire-priseur, 16 bis, cours Wilson, Vienne.
- Rostaing (Henri), Montbreton sur Chanas (Isère).
- Rouillon, négociant en draps, 10, rue Cuvière, Vienne.
- Ruf (Joannès), rue du Cirque, 8.
- Sachet, Conseiller à la Cour de Cassation, Paris.
- Sallez, inspecteur général, adjoint des Monts historiques, 107, rue de Rennes, Paris.
- Schutterlé, rue Girard, Vienne.
- Scigle, négociant, rue Victor Hugo, Vienne.
- M<sup>me</sup> Seguin (Hippolyte), rue Serpaize, 141, Vienne.
- Seguin (Jean), représentant, quai du Rhône, Vienne (P).
- Seguin (Marius), fabricant de draps, quai Pajot, 20, Vienne.
- Seguin frères, fabricants de draps, rue Victor Faugier, Vienne.
- Selliez (Georges), manufacturier, rue de Gère, 3, Vienne, et 1<sup>re</sup> Heilmann, 6, Roubaix (P).
- Sibut (Louis), industriel, rue Mermet, 1, Vienne.
- Silvestre (Ant.), La Réclusière, Estressin, près Vienne (P).
- Silvestre (Joannès), Sainte-Colombe (Rhône).
- Silvestre (Joseph), Charavel, près Vienne, (P).
- Simon et Balegno, fabricants de draps, rue Victor-Faugier, Vienne.
- Société Générale (le Directeur de la), Vienne.
- Terrebasse (H. de), château de Terrebasse, par Roussillon (Isère), et à Lyon, rue du Plat, 3.
- Terry (Antoine), entrepreneur, place du Palais, 8, Vienne.
- Teste du Bailler, notaire, rue des Clercs, 2, Vienne (P).
- Thomas, ferblantier, rue des Clercs, Vienne.
- Thomas (Marcel), rue Ponsard, Vienne.

MM.

- Tissandier et Perrochat, fabricants de draps, quai de Gère, 18, Vienne.
- Tissot, correspondant du Nouvelliste, Vienne.
- Toulemonde, manufacturier, rue d'Inkermann, 33, Roubaix.
- Trabet, entrepreneur de peinture, Estressin près Vienne.
- Trainard (Félix), ingénieur-constructeur, rue Girard, Vienne.
- Tremeau (Mme Louis), quai du Rhône, 2, Vienne.
- Tremeau (Robert), manufacturier, quai du Rhône, 2, Vienne. (r)
- Tremeau (Paul), manufacturier, quai du Rhône, 2, Vienne
- Vaganay frères, manufacturiers, rue St-Martin, Vienne.
- Vaganay (Auguste), fabricant de draps, rue Victor-Hugo, Vienne.
- Vaganay (Barthélemy), fabricant de draps, quai du Rhône, 3, Vienne, (r).
- Vaganay (François) fabricant de draps, place des Capucins, 1, Vienne, (r).
- Valentin, (Paul), négociant, boulevard Magenta, 151, Paris.
- Vallin, manufacturier, place Saint-Maurice, Vienne.
- Varnoud, fabricant de draps, rue Jacquart, 5, Vienne.
- Vassy (Albert), Conservateur des Musées, Vienne.
- Venard (Louis), professeur à l'Ecole Saint-Maurice, Vienne.
- Vibert-Truchon (Henri), manufacturier, Vienne.
- Vivien, docteur en médecine, cours Romestang, Vienne.
- Vivien (Louis), directeur du Comptoir National d'Escompte de Paris, Vienne.
- Wells (Mme), villa Clermont, avenue Garon, St-Colombe-lès-Vienne.
- Zajewski (Mme Joseph), Estressin.

## AVIS AUX SOCIÉTAIRES

---

Les membres de la Société des Amis de Vienne recevront, vers le début de Février, la *Première Partie* de l'ouvrage intitulé :

### ÉTUDE HISTORIQUE DE LA CONSTITUTION DE L'ÉGLISE MÉTROPOLITAINE ET PRIMATIALE DE VIENNE (*en Dauphiné*)

(des origines à 1500)

par le Chanoine Ulysse CHEVALIER, membre de l'Institut

---

L'envoi sera fait à titre gracieux. Monsieur le Chanoine Ulysse CHEVALIER a obligeamment voulu réserver aux membres de la Société la primeur de ce savant et intéressant ouvrage : il sait que les Viennois sont désireux de bien connaître leur ville, et il a tenu à leur en donner le moyen.

L'ouvrage comprend en tout quatre parties. Les sociétaires pourront souscrire aux trois autres à un prix réduit, et auront ainsi en son entier un ouvrage de premier ordre sur le passé de leur ville.

Un bulletin de souscription, avec toutes indications utiles, sera joint à l'envoi qui va être fait.

L'ouvrage est tel que tout « Ami de Vienne » doit le posséder ; il fera connaître ceux qui au cours des âges ont vécu dans notre Primatiale.

Il sera tiré à un nombre réduit d'exemplaires.

---

## TABLE DES MATIÈRES

---

<i>Assemblée générale année 1919</i> .....	5
Rapport du Trésorier 1919 .....	5
Allocution du Président Année 1919 .....	7
Conférence de M. l'abbé Michaud .....	9
Election de 5 Administrateurs année 1919 .....	10
Ratification de 2 Administrateurs année 1919 .....	11
<i>Assemblée générale année 1920</i> .....	13
Rapport du Trésorier année 1920 .....	13
Allocution du Président année 1920 .....	15
Musée Lapidaire .....	19
St-Maurice .....	20
St-André-le-Bas .....	22
Election de 5 Administrateurs année 1920 .....	24
<i>Un ami de Vienne M. Jules Bouvier</i> .....	25
<i>Le Théâtre de Vienne</i> .....	33
<i>Notes sur les travaux de restauration en cours</i> .....	37
St-Maurice .....	37
St-André-le-Bas .....	39
Pipet .....	40
<i>Nécrologie (A. Heron de Villefosse)</i> .....	41
<i>Bibliographie</i> .....	44
<i>Avis à nos Sociétaires</i> .....	44
<i>Listes des Membres</i> .....	45
<i>Avis aux Sociétaires</i> .....	54

---

